



REOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



Au service
des peuples
et des nations

RAPPORT NATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN MADAGASCAR 2018

Développement humain et mobilisation des ressources intérieures



RAPPORT NATIONAL
SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN
MADAGASCAR 2018

**Développement humain
et mobilisation des ressources intérieures**

Avant-propos

La présente édition du Rapport national sur le développement humain est la première publiée à Madagascar depuis l'adoption de l'Agenda 2030 du développement durable par les Etats membres des Nations Unies en 2015. Les Objectifs de Développement Durable (ODD), assortis à cet ambitieux agenda, traduisent les principes de solidarité, de responsabilité et d'universalité auxquels la communauté internationale adhère à travers cet agenda de développement.

Le principe fondamental de l'Agenda 2030 pour le développement durable est «de ne laisser personne pour compte». Ce principe est au cœur du concept de développement humain défini par le PNUD depuis le premier Rapport mondial sur le développement humain en 1990. Le développement humain représente avant tout les libertés des êtres humains : la liberté de réaliser le plein potentiel de chaque vie humaine et non pas seulement de quelques-unes, ni de la majorité, mais de toutes les vies, partout dans le monde, aujourd'hui comme demain. C'est cet universalisme qui fait toute la particularité du paradigme du développement humain. Le développement humain pour tous exige d'aller au-delà de la simple identification de la nature et des causes des privations subies par les laissés pour compte.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement a adopté le paradigme du Développement Humain comme concept opérationnel d'orientation de son action. Ce paradigme va au-delà de la croissance économique, de la production de biens et services, du revenu et de l'accumulation du capital et met l'accent sur le capital social compris comme un système complexe de relations institutionnelles et sociales qui existent entre individus dans un ensemble humain. Il intègre aussi des facteurs tels que la liberté, la dignité et le rôle des personnes dans leur développement. Il fournit le cadre d'analyse

des différents aspects de la quête du mieux être humain sous divers angles, notamment celui des moyens pour y arriver. Aussi, la réalisation des objectifs de développement durable est un des moyens sûrs de réaliser le développement humain pour tous.

Cependant, réaliser cet ambitieux agenda exige des moyens considérables estimés entre 2500 et 4500 milliards de dollars US. La 3^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement en juillet 2015 a constitué, à cet égard, un pas important de la communauté internationale avec l'adoption de l'Agenda d'Actions d'Addis Abeba (AAAA) qui posent les termes et principes des sources possibles de financement du développement. Les différents aspects clés de financement du développement tels que l'aide internationale, le commerce, la dette, la fiscalité, la mobilisation des ressources intérieures et la stabilité financière des marchés ont été traités et des recommandations formulées pour assurer une mobilisation réelle des ressources publiques et privées en faveur de la mise en œuvre de l'agenda 2030. L'AAAA prône des stratégies de financement étatiques ancrées sur des environnements politiques nationaux favorables et complétés par un environnement international réformé. Il reconnaît que toutes les sources de financement doivent être mobilisées, publiques et privées, nationales et internationales, et mixtes.

Cependant, il a été reconnu à Addis Abeba que l'aide au développement ne saurait suffire au financement de l'Agenda 2030, la mobilisation des ressources domestiques doit être un des piliers fondamentaux du financement du développement dont la responsabilité incombe en premier à chaque pays. Pour autant, ces ressources doivent servir le développement humain durable. Aligner les financements sur les priorités nationales de développement, notamment les ODD, permet

d'asseoir des politiques publiques favorables aux plus démunis, autonomisant les femmes et élargissant les possibilités pour les individus de mener la vie qu'ils désirent.

Le thème de ce Rapport national sur le développement humain 2018, "Développement humain et mobilisation des ressources intérieures", est donc au cœur de la problématique du financement du développement. Il met l'accent particulièrement sur les marges internes de financement du développement de Madagascar.

Le Rapport montre l'étendue de l'espace fiscal que Madagascar devrait explorer pour mieux soutenir le financement de son développement à travers les ressources nationales. Le niveau de pression fiscale de Madagascar, 11% en moyenne, est loin des taux réalisés en Afrique subsaharienne, 17% en moyenne. D'importantes marges de progression demeurent dans le recouvrement de l'impôt, la fiscalité locale, la taxation de l'exploitation des ressources naturelles, l'efficacité des dépenses publiques ou encore des dépenses fiscales.

Le Rapport permet sur chacun de ces domaines de mesurer les efforts réalisés, les défis qui restent à relever et les pistes de réformes à envisager.



Le Général de Corps d'Armée
Herilanto Raveloharison
Ministre de l'Economie et du Plan

La situation du développement humain à Madagascar est présentée de manière détaillée dans ce rapport. Les niveaux de développement humain de chacune des 22 régions de Madagascar sont analysés globalement et pour chaque dimension de l'indice de développement humain : éducation, santé et revenu. Les situations d'inégalités sont étudiées pour les régions, entre les hommes et les femmes et au niveau national. Il en ressort, en particulier, la nécessité de territorialiser les politiques publiques pour traiter les inégalités typiques à chaque région et relever de manière globale le niveau de développement humain de Madagascar.

Ce rapport est non seulement l'occasion de faire le point des informations disponibles sur la situation nationale, mais il est également un outil permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives et de proposer de nouvelles idées aux décideurs politiques.

Le RNDH est un outil important pour faire progresser la connaissance du développement humain à Madagascar. Son but est de placer les individus au centre du processus de développement en termes de débat, de politique et d'interventions publiques.



Violette Kakyomya
Coordonnateur résident du Système des Nations Unies et Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) – Madagascar

Supervision Générale

Général de Corps d'Armée Herilanto RAVELOHARISON
Ministre de l'Economie et du Plan

Violette KAKYOMYA
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) – Madagascar

Coordination technique

Jean Gabriel RANDRIANARISON, *Secrétaire Général (MEP)*
El Hadji FALL, *Conseiller Economique (PNUD)*
Mamy RATOLOJANAHARY, *Directeur Général de la Planification (MEP)*
Adamson Andrianirina RASOLOFO, *Economiste national (PNUD)*

Equipe de rédaction

El Hadji FALL
Adamson Andrianirina RASOLOFO
Eric Norbert RAMILISON
Philippe RATOUIS

Consultants associés aux travaux de recherche

Dr. Olivier Tiarinisaina RAMIANDRISOA
Michel RUELLE
Eric Jean Michel RAKOTOMANANA
Mamisoa Fredy ANDRIAMALALA

Equipe de relecture/Personnes-ressources

Jean Gabriel RANDRIANARISON (MEP)
Jean Christian RAZAFIARISON (MEP)
Colette Nirina RAJAORISON (MEP)
Jean Christophe LEMANARINA (MEP)
Komenan Yacin KOUADIO (PNUD)
Ramatoulaye Moussa MAZOU (PNUD)
Mbolatiana RAHARIMANGA (MEP)

Comité Technique RNDH

Mamy RATOLOJANAHARY, *Directeur Général de la Planification, Ministère de l'Économie et du Plan*
Herlyne RAMIHANTANIARIVO, *Directeur Général de la Santé, Ministère de la Santé Publique*
Todisoa Manampy ANDRIAMAMPANDRY, *Directeur Général de l'Éducation Fondamentale et de l'Alphabétisation, Ministère de l'Éducation Nationale*
Iouri Garisse RAZAFINDRAKOTO, *Directeur Général des Impôts, Ministère des Finances et du Budget*
Emmanuel RASOLOMAMPIONONA, *Directeur Général de la Décentralisation, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation*
Jean Christian RAZAFIARISON, *Directeur de la Planification Globale, Ministère de l'Economie et du Plan*

Equipe d'appui

Marie DIMOND (PNUD)
Ramatoulaye Moussa MAZOU (PNUD)
Nanou Fiankinana RABEMANANTSOA (PNUD)
Bakoly Tiana RAFANOHARANA (PNUD)
Michele Rakoto ANDRIANALY (PNUD)
Benjanahary RANDAHY (MEP)

Design et mise en page

Hery Nirina RAZAFINDRALAMBO

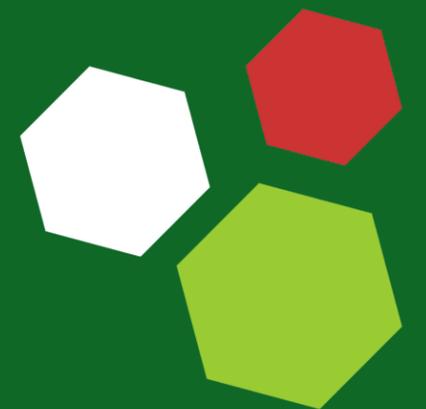
Sommaire du Rapport National sur le Développement Humain Madagascar 2018

Avant-propos	4	2.4. Epargne et le défi de l'inclusion financière	101
Equipe de rédaction	6	Une très faible utilisation des services financiers	103
Sigles et abréviations	7	Contraintes pesant sur l'offre d'épargne	104
ENCADRES – FIGURES – GRAPHIQUES - TABLEAUX	12	Un système financier embryonnaire	106
Résumé exécutif	18	2.5. La lutte contre la fuite des capitaux : Un phénomène loin d'être marginal	109
Un nouveau cadre de financement pour le développement humain durable	18	Deux éclairages : captation de la dette publique et instabilité politique	110
Une économie marquée par la fragilité politique et climatique	18	Le service de la dette : perspectives historiques et prévisions	111
Le développement humain à Madagascar : Etat des lieux en 2015	20		
Evolution des indicateurs développement humain à Madagascar	23	CHAPITRE 3	
Une dépendance vis-à-vis des financements externes	25	MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN	116
Mobilisation des ressources internes au service du développement humain	31	3.1. Un système fiscal simple et lisible	116
Une fiscalité de porte simplifiée	32	Un système fiscal de plus en plus porté par les recettes domestiques	117
La très faible importance des recettes non fiscales dans le BGE	32	Une fiscalité domestique payée par moins de 10% de la population	122
Un modèle d'administration fiscale avec des atouts pour favoriser le développement humain durable	33	Une fiscalité de porte simplifiée	126
Efficacité et efficience des administrations en charge de la mobilisation des ressources intérieures	36	Des recettes fiscales dominées par la fiscalité indirecte	128
Des dépenses fiscales	40	Un faible taux de pression fiscale	132
Des dépenses publiques au développement humain	43	3.2. Des recettes non fiscales limitées	134
		Nature, mode de recouvrement et classification économique des recettes non fiscales (RNF)	135
CHAPITRE 1		La très faible importance des recettes non fiscales dans le BGE	136
LE DEVELOPPEMENT HUMAIN A MADAGASCAR	52	Des recettes minières faibles et volatiles	136
1.1. La mesure du développement humain et ses innovations	52	3.3. Une fiscalité locale très peu exploitée et peu renseignée	145
L'IDH et ses composantes	53	La faible performance de la fiscalité locale : l'exemple de l'impôt foncier	146
Les autres indicateurs du développement humain	54	3.4. Un modèle d'administration fiscale avec des atouts pour favoriser le développement humain durable	147
1.2. La situation du développement à Madagascar en 2016	55	3.5. Une pression fiscale à relever qui laisse des opportunités pour financer le développement humain durable	149
Un faible développement humain pour la plupart des régions de Madagascar	57	Madagascar est parmi les pays en Afrique à faible pression fiscale	149
Un meilleur classement de Madagascar en matière de développement humain ajusté des inégalités	57	Principaux facteurs explicatifs de la faiblesse du taux de pression fiscale à Madagascar	150
Un meilleur indice de développement du genre pour des régions en retard de développement humain	59	Evolution du taux de pression fiscale par type d'impôt	152
La pauvreté multidimensionnelle à Madagascar	61	Elasticité des recettes fiscales par rapport au PIB	153
1.3. Une évolution du développement humain moins rapide dans le temps par rapport aux pays d'Afrique Sub-saharienne	63		
Un progrès en termes de développement humain qui profite surtout aux hommes	66	CHAPITRE 4	
1.4. Une évolution différenciée des composantes du développement humain à Madagascar dans le temps	69	EFFICACITE ET EFFICIENCE DES ADMINISTRATIONS EN CHARGE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERIEURES	158
Une disparité du développement économique entre les régions	70	4.1. Efficacité et efficience de l'administration des Impôts	158
Une pauvreté monétaire avec de grandes disparités géographiques	72	Mesure de la performance de la DGI au regard des recettes collectées	158
		Une prévision de recettes réaliste et fiable	159
CHAPITRE 2		Une efficacité du contrôle fiscal obérée par la faiblesse du recouvrement	160
LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT A MADAGASCAR	78	Un contentieux fiscal très peu utilisé	162
2.1. Une Aide Publique au Développement sensible à la stabilité politique	82	Le recouvrement : le maillon faible de la DGI	162
Une coopération au développement dominée par l'apport des partenaires multilatéraux	82	Une efficacité informatique sujette à une modernisation	164
Une aide essentiellement sous forme de dons et prêts	84	Une organisation administrative conforme aux normes internationales	165
Une efficacité des APD sur le développement toujours en question Madagascar : un pays « sous-aidé » ?	86	Evaluation des divers coûts d'efficience et benchmarks	167
2.2. Des Investissements Direct à l'Etranger (IDE) à davantage attirer	88	4.2. Efficacité et efficience de l'administration douanière	168
Evolution et Structure des IDE à Madagascar	88	Mesure de la performance au regard des recettes	168
Doing Business à Madagascar	92	Au regard de la législation et des réformes réalisées, en cours et envisagées	162
Redéfinir le conflit sur la valeur ajoutée dans le cadre des ODD	94	Au regard de l'organisation administrative et informatique	170
2.3. Stimuler et orienter les transferts de la Diaspora	96		
Aperçu de la Diaspora Malagasy et son « Potentiel Diasporique »	96	CHAPITRE 5	
Des transferts de la diaspora de plus en plus importants	98	DES DEPENSES FISCALES	174
Réduire les coûts et risques financiers pour mieux mobiliser les transferts	99	5.1. L'évaluation des dépenses fiscales	174
		5.2. Dépenses fiscales relatives aux régimes spéciaux	176
		Des dérogations au secteur minier	178
		Des dérogations aux zones franches	178
		Dépenses Fiscales relatives à la fiscalité indirecte de porte	181

CHAPITRE 6	
DES DEPENSES PUBLIQUES AU DEVELOPPEMENT HUMAIN	186
6.1. Un budget de plus en plus maîtrisé	186
Une progression sensible des recettes et des prévisions	187
Un déficit maîtrisé malgré la fluctuation du volume des dons	188
6.2. Des dépenses publiques en progression depuis la fin de la crise politique	191
Un doublement des dépenses publiques en une décennie	192
Des dépenses publiques en pourcentage du PIB parmi les plus faibles en Afrique	193
6.3. Des dépenses en capital de plus en plus importantes dans la composition des dépenses publiques	193
Les dépenses courantes constituent près de 68% des dépenses publiques, contre 32% pour les dépenses en capital	193
Une progression forte des dépenses d'investissements	199
Le niveau de concentration et de dispersion des dépenses publiques selon les missions ministérielles	201
6.4. Un système de gestion des finances publiques qui s'arriment aux normes internationales	201
Une crédibilité du budget qui se renforce	202
Exhaustivité et transparence	202
Une budgétisation fondée sur les politiques publiques notamment dans les secteurs prioritaires	203
6.5. Un financement budgétaire du développement humain en augmentation	204
La part du crédit ouvert alloué au financement du Développement humain	205
Des crédits aux composantes du développement humain, à savoir l'éducation et la santé, en hausse substantielle en valeur absolue alors qu'ils baissent en valeur relative	207
6.6. Analyse de l'exécution des dépenses publiques dans les secteurs sociaux	211
Exécution budgétaire dans le secteur Education	212
Exécution budgétaire dans le secteur Santé	214
Quelle efficacité des programmes éducatifs pour un meilleur développement humain?	216
Analyse de l'efficience des programmes des secteurs sociaux : cas du Ministère de l'éducation nationale	218
Des dépenses publiques d'enseignement primaire pro-pauvres	221
Cependant, les dépenses publiques d'éducation ne sont pas correctrices des inégalités	222
L'allocation fonctionnelle des dépenses de santé	223
Analyse distributionnelle des dépenses de santé publique	229
PERSPECTIVES D'UN ESPACE FISCAL VIABLE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	238
Réduire au minimum le nombre et le montant des dépenses fiscales	239
Elargir l'assiette fiscale	239
Réformer la TVA	240
Réévaluer la mobilisation des recettes non fiscales	241
Réformer la collecte des impôts locaux	241
Promouvoir le civisme fiscal et le consentement à l'impôt	241
Poursuivre les réformes administratives	242
Accroître le financement du développement humain	242
Bibliographie	244
ANNEXES	256



Résumé exécutif



Résumé exécutif

Un nouveau cadre de financement pour le développement humain durable

Le financement du développement a fait l'objet d'un nouveau consensus international lors de la troisième conférence internationale sur le financement du développement à Addis Abeba en juillet 2015. L'agenda d'action d'Addis Abeba présente un cadre stratégique pour réaligner les flux financiers sur les objectifs publics. L'agenda d'action réitère l'importance de l'aide publique au développement (APD), en particulier pour les pays qui en ont le plus besoin, mais reconnaît que l'aide ne suffira pas à elle seule.

Les pays signataires ont donc accordé la priorité à la mobilisation des ressources domestiques, entendue comme l'ensemble des mesures à même d'augmenter les capacités financières nationales. Il s'agit des ressources que les pays en développement peuvent générer en élargissant leur base fiscale, y compris dans le secteur informel, en mettant en place une administration transparente et compétente ou encore en simplifiant les modalités de paiement de l'impôt. Bien évidemment, l'évasion fiscale internationale et les flux financiers illicites revêtent dès lors une importance capitale pour les pays en développement. A cet égard, la mobilisation des ressources domestiques pour les pays en développement pose les enjeux de la gouvernance financière mondiale pour la régulation de la taxation des entreprises, notamment multinationales, le transfert de bénéfices et autres stratégies d'évitement, qui créent des tensions au regard des stratégies fiscales des pays en développement.

La mobilisation des ressources internes constitue ainsi un des piliers du financement de l'Agenda de développement durable 2030. Aligner les financements sur les priorités nationales de développement, notamment les ODD, permet d'asseoir des politiques publiques favorables

aux plus démunis, autonomisant les femmes et élargissant les possibilités pour les individus de mener la vie qu'ils désirent.

Madagascar s'inscrit pleinement dans cet agenda international, d'où l'importance du présent Rapport national sur le développement humain qui porte sur la mobilisation des ressources internes.

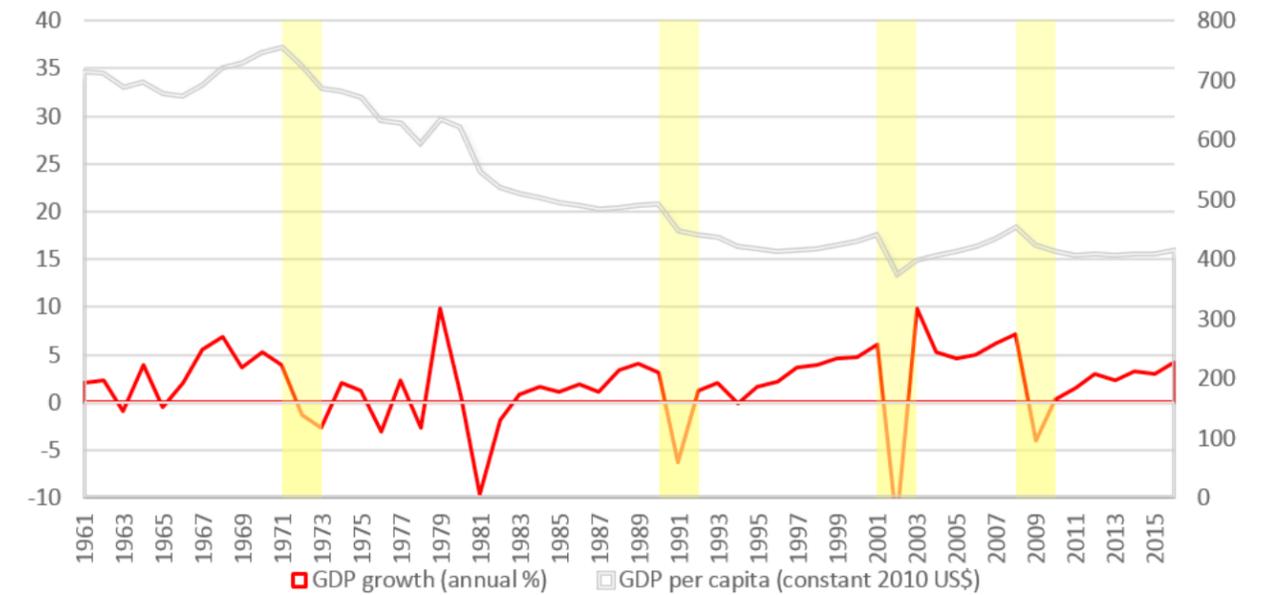
Une économie marquée par la fragilité politique et climatique

Les crises politiques récurrentes depuis 1990 ont eu un impact lourd sur le développement socio-économique du pays (Graphique 1).

Pour une population estimée à 24,24 millions d'habitants, le PIB par tête s'établit à 410 USD en 2016, ce qui classe Madagascar parmi les dix pays les plus pauvres au monde. La situation socio-économique, marquée par la pauvreté¹, la malnutrition et les inégalités persistantes, est donc préoccupante. Elle est, en fait, la résultante d'une trajectoire de croissance chaotique depuis l'indépendance où chaque cycle de croissance a été neutralisé par une crise politique qui a entraîné, à chaque fois, une diminution voire une suspension de l'aide extérieure, une méfiance des investisseurs potentiels, une stagnation de l'économie et, au final, une régression du revenu par habitant, malgré des atouts exceptionnels que le pays ne parvient pas à exploiter durablement. L'économie malgache a besoin d'investissements importants (réseau routier, voies ferrées et production électrique sont évidemment vitaux pour un pays grand comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal réunis) que l'instabilité politique persistante, la faiblesse des cours mondiaux de matières premières, la corruption et les conditions de sécurité ne permettent pas de

¹ Selon les dernières statistiques disponibles en juin 2017, le taux de pauvreté au niveau national est de 73,7 % (79,6 % en milieu rural et 50,3 % en milieu urbain).

Graphique 1 : Croissance du PIB et événements politiques



Source : WDI de la Banque Mondiale

mobiliser et cela de façon chronique depuis de nombreuses années.

Madagascar est aussi l'un des pays les plus affectés par les catastrophes naturelles. Seize des 22 régions du pays sont à risque de cyclones tropicaux, de sécheresses prolongées, de précipitations variables, et de graves inondations. Plus de 9 millions de personnes ont été touchées entre 2014 et 2015. La sécheresse déclenchée par El Niño depuis septembre 2015 a créé une situation de précarité sans précédent dans le Grand Sud de Madagascar, notamment les sept Districts des Régions d'Atsimo Andrefana, Androy et Anosy, considérées comme les plus pauvres de la Grande Ile. Le changement climatique aggrave les facteurs de pauvreté, dont l'impact est également rendu plus sévère par les atteintes à l'environnement (déforestation, érosion, urbanisation).

Le récent cyclone Enawo de mars 2017 illustre cette exposition aux risques climatiques, dont les conséquences négatives se retrouvent dans la révision à la baisse des prévisions du taux de croissance du PIB. Le FMI estimait fin juin 2017 les coûts de la récente sécheresse (fin 2016 et

début 2017) et du dernier cyclone à environ 400 millions de dollars, soit 4% du PIB.

La performance de Madagascar en termes de développement reste faible par rapport à celle de l'ensemble des pays en développement

D'après le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2016 (RMDH), le niveau de l'IDH à Madagascar était de 0,512 contre 0,523 pour l'Afrique sub-saharienne, et de 0,717 pour le Monde en 2015. Madagascar est donc classé parmi les Pays à développement humain faible, et se trouve au 158ème rang sur 188 pays.

Comparativement à l'Afrique sub-saharienne, l'espérance de vie à la naissance à Madagascar est plus importante (65,5 ans contre 58,9 ans) ; les performances de l'éducation malgache sont aussi meilleures (niveau d'instruction des adultes de 6,1 années contre 5,4 ans en Afrique sub-saharienne, et le niveau attendu de l'éducation est de 10,3 ans contre 9,7 ans en Afrique). Ce sont les performances de l'économie malgache qui plombent le niveau d'IDH, avec un revenu

par tête exprimé en parité de pouvoir d'achat de 1 320 USD à Madagascar en 2015 contre une moyenne de 3 383 USD pour l'Afrique subsaharienne.

Un faible développement humain pour la plupart des régions de Madagascar

La désagrégation de l'IDH au niveau régional montre une forte hétérogénéité avec des régions qui font mieux que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne et d'autres qui se classent au niveau de la République de Centrafrique (188ème sur 188).

La région d'Analamanga, où se trouve la capitale, Antananarivo, a le meilleur niveau de développement humain avec 0,583 d'IDH. Viennent ensuite trois autres régions qui complètent le sous-groupe à développement humain moyen (IDH >= 0,550), à savoir Itasy, SAVA et DIANA avec respectivement 0,573, 0,568 et 0,565 d'IDH. Les 18 régions restantes sont donc à classer parmi les régions à développement humain faible (avec un IDH < 0,550). Le plus faible IDH régional est observé à Ihorombe avec une valeur de 0,363.

Un meilleur classement de Madagascar en matière de développement humain ajusté des inégalités

L'indice de développement humain ajusté des inégalités (IDHI) « corrige » la valeur moyenne de chaque dimension de l'IDH par son niveau d'inégalité. Selon le RMDH, l'IDHI à Madagascar était de 0,374 en 2015. Il est supérieur aussi bien à celui de l'ensemble des pays à faible développement humain (0,337) qu'à celui de l'Afrique subsaharienne (0,355). La variation sur les différentes composantes de l'IDH est donc plus faible à Madagascar en comparaison avec les autres pays d'Afrique. Madagascar grimpe au 158ème rang et gagne 7 places par rapport au classement de l'IDH.

Par composante, la « perte de développement humain due à l'inégalité » est la plus forte dans le domaine de l'éducation. En 2015, elle est estimée à 35% contre 24,8% pour l'espérance de vie à la naissance et 20,4% pour le niveau du revenu (à noter que ce dernier chiffre est plus faible que la moyenne enregistrée en Afrique subsaharienne ou même dans le monde). D'après ces chiffres, la priorité pour Madagascar en matière de réduction des inégalités devrait donc être l'éducation.

Le développement humain à Madagascar : Etat des lieux en 2015

Un meilleur classement en termes d'inégalité du genre

L'Indice de Développement de Genre (IDG) mesure sous forme de ratio l'inégalité du développement humain entre celui des femmes et celui des hommes.

L'IDG de Madagascar est de 0,948 en 2015. Il est plus élevé par rapport à l'ensemble des pays d'Afrique Sub-saharienne (0,877) et permet de situer Madagascar dans les pays à inégalités moyennes entre les genres (groupe 3 sur 5). Des différences régionales sont toutefois à observer. En 2016, alors que la région d'Analamanga arrive en tête du classement selon les IDH Homme et

Femme (avec respectivement 0,617 et 0,547), son indice de développement de genre (IDG) est de 0,887. Cet écart essentiellement constaté dans les composantes « santé » et « revenu », classe Analamanga au 11ème rang parmi les 22 régions de Madagascar. En revanche, la région de l'Androy, dont les IDH des femmes et celui des hommes, tiennent respectivement le 11ème et le 16ème rang, présente le plus fort IDG parmi les 22 régions de Madagascar en 2016.

Une autre manière d'approcher l'inégalité de genre peut se faire à travers l'Indice d'Inégalités de Genre (IIG) qui prend en compte : la santé reproductive mesurée par le taux de mortalité maternelle et le taux de fertilité des adolescentes ; l'autonomisation, mesurée par la part de sièges parlementaires occupés par des femmes et la part de femmes et d'hommes adultes âgés de 25 ans et plus ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire ; le statut économique exprimé en participation au marché du travail et mesuré par le taux d'activité de la population active chez les femmes et les hommes âgés de 15 ans et plus. Plus la valeur de l'IIG est élevée, plus les disparités entre les femmes et les hommes sont importantes.

En 2015, l'IIG de Madagascar était de 0,550. A titre de comparaison, selon le Rapport mondial sur le développement humain (2016), les valeurs de l'IIG pour 2015 de l'ensemble des Pays en Développement, de l'Afrique Sub-saharienne, et des pays à développement humain faible étaient respectivement de 0,469 ; 0,572 et 0,590.

Plus de la moitié des malgaches souffre de pauvreté multidimensionnelle

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) vise à rendre compte du phénomène de la pauvreté dans trois de ses dimensions. La privation en matière d'éducation, de santé et de niveau de vie est appréhendée à l'aide d'une dizaine d'indicateurs : nombre d'années de scolarité et taux de scolarisation, malnutrition et

mortalité infantile, caractéristiques du logement et des sanitaires, accès à l'eau potable et à l'électricité, nature du combustible de cuisson, possession de matériel de transport et de communication.

Ainsi à Madagascar en 2012, 70% de la population est considérée comme pauvre et parmi cette population, chaque ménage en moyenne souffre de privations sur 54,6% des indicateurs renseignés. La multiplication de ces deux indices nous donne donc un IPM de 0,420.

Une évolution du développement humain moins rapide dans le temps par rapport aux pays d'Afrique Sub-saharienne

Avec une hausse de 0,386 en 1993 à 0,518 en 2016, l'IDH malgache a cru de 34,2% en 23 ans, soit à un rythme de croissance annuel moyen de 1,3%. Cette amélioration a surtout été tirée par la composante Education, dont l'indice a cru de 1,7% en moyenne par an, alors que les composantes Santé et Revenu, qui à l'origine (c'est-à-dire en 1993) étaient d'un niveau de développement supérieur à celui de l'éducation, se sont pour leur part accrues de 1,4% et 0,6%. Dans les faits, la durée probable de scolarisation a progressé de 6,1 ans entre 2000 et 2015, tandis que l'espérance de vie des Malgaches s'est accrue de 6 ans pour se situer à 65,5 ans en 2015, et que le revenu moyen par habitant (mesuré par le revenu national brut en parité de pouvoir d'achat 2011), a augmenté à un rythme moyen annuel de 2%.

Un progrès du développement accompagné d'un resserrement de la disparité interrégionale

Certaines régions ont connu une nette amélioration de leur développement humain durant ces six dernières années, avec un rythme de croissance annuel moyen de l'IDH régional

largement supérieur au national. Tel est le cas de l'Atsimo Andrefana (2,1%), de l'Ihorombe (2,3%), de Melaky (2,9%) et de l'Androy (3,3%). Les régions à développement humain moyen comme Analamanga, DIANA et SAVA, qui se trouvent en haut de la hiérarchie en matière d'IDH, ont pour leur part connu une croissance plus lente sur les dernières années, avec des rythmes de croissance moyens respectivement de 0,67% ; 0,82% et 0,88%, alors que la région d'Itasy a vu son IDH stagner.

Un délai important pour atteindre un niveau de développement humain moyen pour la plupart des régions

Toutefois, ce resserrement de la disparité interrégionales est largement porté par le dynamisme des 4 régions que sont Atsimo Andrefana, Androy, Melaky, et Ihorombe. Si on projette le taux de croissance de l'IDH de ces six dernières années, Madagascar atteindra un niveau de développement humain moyen (IDH >= 0,550) dans 7 ans. Mais selon les mêmes projections, il faudra encore plus de 30 ans pour les régions de Boeny, Haute Matsiatra et Analanjirofo et même 57 ans pour que la région Amoron'i Mania dépasse le seuil de 0,550.

Tout ceci atteste de la nécessité de renforcer davantage les soutiens au profit des régions, en l'occurrence celles à IDH faible ou très faible et pour lesquelles le progrès sur les six dernières années reste faible, pour réduire les inégalités entre les régions et permettre à toutes les régions d'atteindre le niveau de développement humain moyen.

Un progrès en termes de développement humain différencié en fonction des régions

Sur la période 2010-2016, l'IDG s'est accru en moyenne de 5,6% par an. Cette réduction globale

des inégalités entre hommes et femmes au niveau national cache pourtant d'autres dynamiques. Tout d'abord, la croissance de l'IDG est due principalement à la réduction des inégalités face à l'éducation alors que les composantes de la santé et du revenu sont restées stables entre les deux sexes. Au niveau régional, trois régions (Alaotra Mangoro, Analamanga et Androy) ont enregistré des baisses, respectivement, de -9,8%, -2,3% et -1,2% de leur IDG.

Pour la région d'Alaotra Mangoro, le recul est amplifié par la baisse de l'IDH des femmes (-5,8%) alors que celui des hommes a augmenté de 4,4%. Concernant la région d'Analamanga, l'IDH des hommes a accusé une hausse presque deux fois plus élevée que celui des femmes (6,1% contre 3,7%). Pour l'Androy, le taux de croissance de l'IDH des hommes est supérieur à celui des femmes (22,7% contre 21,2%), ce qui explique le léger recul du développement du genre.

Un maintien des inégalités dans le temps

Sur le long terme, l'IDHI s'est accru de 0,282 en 1993 à 0,378 en 2016, soit à un taux de croissance annuel moyen de 1,3%. Le rythme de croissance annuelle de l'IDHI n'est cependant pas resté uniforme sur le long-terme : ainsi, si l'indicateur stagne aux plus forts moments des crises politiques (stagnation constatée entre 2001 et 2002, et entre 2009 et 2012), il connaît un fort taux de croissance (3,6% entre 2002 et 2003, 3,8% entre 2003 et 2004, et 2,8% entre 2011 et 2012) au sortir des crises.

Sur la période 1993 à 2016, les trois composantes de l'IDHI sur l'espérance de vie, l'éducation et le revenu ont pour leur part connu respectivement des rythmes moyens de croissance annuelle, respectivement, de 1,4%, 1,7% et 0,6%.

Evolution des indicateurs développement humain à Madagascar

Une évolution différenciée des composantes du développement humain à Madagascar

Madagascar est caractérisé par un taux de croissance démographique et un pourcentage des jeunes relativement élevés qui pourraient constituer à la fois une potentialité et un risque. Selon les projections démographiques, la population malgache s'élève à environ 24,24 millions d'individus en 2016 avec une densité moyenne de 40,4 habitant/km². Le taux de croissance démographique annuel est estimé à 2,9 % entre 1975 et 2000, et de 2,8% selon la projection qui couvre la période de 2000 à 2016.

La population malgache est caractérisée par sa jeunesse avec 53,8% de la population malgache qui a moins de 20 ans. Les enfants âgés de moins de 15 ans représentent un peu moins de la moitié de la population (44,7%). En 2016, la population scolarisable est estimée à 9,2 millions, dont 2,4 millions en âge préscolaire (3 à 5ans), 3,2 millions d'enfants de 6 à 10 ans scolarisables de niveau primaire, 2,4 millions d'enfants de 11 à 14 ans scolarisables de niveau secondaire premier cycle, et 1,2 millions d'enfants de 15 à 17 ans scolarisables de niveau secondaire second cycle. Ces groupes de population représentent respectivement 10,1%, 13,6%, 10% et 6,9% de la population totale. Ces données montrent que Madagascar dispose d'atouts en termes de force de travail. Pourtant, pour que le pays puisse tirer profit de son potentiel démographique, il doit pouvoir assurer un accès aux emplois et aux revenus à la population, et que la croissance économique dépasse largement la croissance démographique.

Une disparité du développement économique entre les régions

Le développement économique entre les régions n'est pas le même. En considérant le nombre d'entreprises créées sur la période 2010-2014, on constate, chaque année, la création en moyenne de 676 nouveaux établissements par région. Analamanga et Vakinankaratra sont les régions les plus dynamiques avec respectivement 5 267 et 1 250 nouveaux établissements. Les régions de Ihorombe, Atsimo-Atsinana, Betsiboka et Melaky, enregistrent chacune pour leur part moins de 200 nouvelles créations d'entreprises annuellement: ceux qui habitent dans ces quatre régions observent donc moins d'opportunités économiques que leurs homologues des autres régions.

La différence dans le développement économique des régions peut être aussi appréhendée à travers la structure de l'économie et le degré de formalisation de l'emploi, caractérisé par l'importance du salariat dans l'emploi. Ainsi, selon l'enquête sur l'emploi et le secteur informel de 2012, la part de l'industrie dans l'emploi est nettement plus importante dans les régions de DIANA et d'Analamanga, avec des valeurs de 16,6% et 14,7% (par rapport à 6,4% au niveau national). Ce sont aussi les régions ayant les plus forts taux de salarisation : 30,3% pour Analamanga, 23,9% pour DIANA contre 10,9% au niveau national. SAVA et Itasy n'ont certes pas une activité industrielle aussi développée ni un taux de salarisation aussi important que Analamanga et DIANA, qui constituent avec elles les quatre régions à développement humain moyen ; cependant, l'économie de ces régions est basée sur la culture de rente (vanille pour SAVA), ou profite d'une bonne fertilité de la terre pour l'agriculture vivrière (cas de l'Itasy).

Une pauvreté monétaire avec de grandes disparités géographiques

Madagascar fait partie des pays les plus pauvres d'Afrique. L'estimation la plus récente sur la période de 2005-2014 du taux de pauvreté au seuil de 1,90 USD en parité du pouvoir d'achat est de 77,8% pour Madagascar. Sur la même période, les pays qui ont des taux similaires sont le Burundi (77,7%) et la République Démocratique du Congo (77,1%). Aucun autre pays, que ce soit en Afrique sub-saharienne ou ailleurs, ne présente un taux de pauvreté plus important.

La pauvreté a des impacts sur la demande en services sociaux de base (éducation et santé), et par ricochet sur les composantes de l'IDH. Ainsi, 41,5% des femmes ont reconnu éprouver une difficulté d'accès au service de santé pour cause d'éloignement. La faible densité d'implantation des services de santé est ressentie surtout dans l'Androy (73,2%), Melaky (64,7%), Vatovavy Fitovinany (56,5%), et Haute Matsiatra (56,4%).

Aussi, la fréquence de l'accouchement assisté par un personnel qualifié n'est pas la même entre les régions. En effet, si au niveau national, 44,3% des accouchements ont été assistés par un personnel qualifié, dans les régions à développement humain moyen, la proportion d'accouchement assisté par un personnel qualifié monte à 74,6% dans l'Analamanga, 66,3% dans l'Itasy et 64,3% à DIANA. Dans les régions à développement humain faible, le pourcentage est en revanche des plus faibles, Vatovavy Fitovinany (17,2%), Androy (25,2%), Melaky (27,3%), Atsimo Atsinanana (32,3%) et Ihorombe (32,8%). Cette disparité se reflète notamment sur le quotient de mortalité infanto-juvénile qui va de 36‰ dans la région d'Analamanga à respectivement 97‰, 96‰ dans les régions de Betsiboka et Anosy (pour une moyenne de 62‰ au niveau national).

Enfin, le manque d'argent pour accéder aux soins de santé est exprimé par 68,5% des femmes en âge de procréer (86,4% des femmes de Haute

Matsiatra, 79,5% à d'Atsimo Atsinanana, ou encore 78% à Vakinankaratra).

Ainsi, aussi bien le pouvoir d'achat que l'offre de service de soin discrimine les régions selon leur niveau de développement humain. Malheureusement, ces faits tendent aussi à faire perdurer les inégalités de qualité de vie au détriment des régions à développement humain faible.

Des efforts consentis en matière d'éducation

L'effort effectué par les ménages en matière d'éducation de leurs enfants peut être mesuré par le poids des dépenses d'éducation dans le budget des ménages.

La part allouée à l'éducation primaire du budget des ménages tend à départager les régions selon leur niveau de développement humain. D'un côté, dans les régions qui ont les plus faibles niveaux de développement humain en 2016, comme Melaky, Betsiboka, ou Menabe, les ménages réservent, selon l'enquête ENSOMD 2012, une part du budget (soit respectivement 1,5%, 1,1% et 1,9%) inférieure au niveau national de 2,2% pour l'enseignement primaire de leurs enfants.

De l'autre côté, dans les régions dont l'IDH dépasse le niveau national, cette part vaut 2,8% pour Analamanga et DIANA, 2,6% pour SAVA et Atsinanana.

Ce sont donc les ménages des régions à développement humain moyen qui investissent davantage dans la scolarité de leurs enfants, ce qui contribue à perpétuer l'inégalité en matière de niveau d'instruction. D'où l'importance pour l'Etat d'intervenir pour le soutien de l'enseignement de base, entre autres pour atténuer l'inégalité actuelle.

Cependant, de manière globale, l'éducation au niveau du primaire, du secondaire et du supérieur a contribué de façon relativement significative à l'amélioration du développement humain à Madagascar au cours des quinze dernières

années. Il est à noter que la durée attendue de la scolarisation a enregistré une hausse de 3,4 points sur cette période (10 années en 2015-2016 contre 6,6 en 2001-2002).

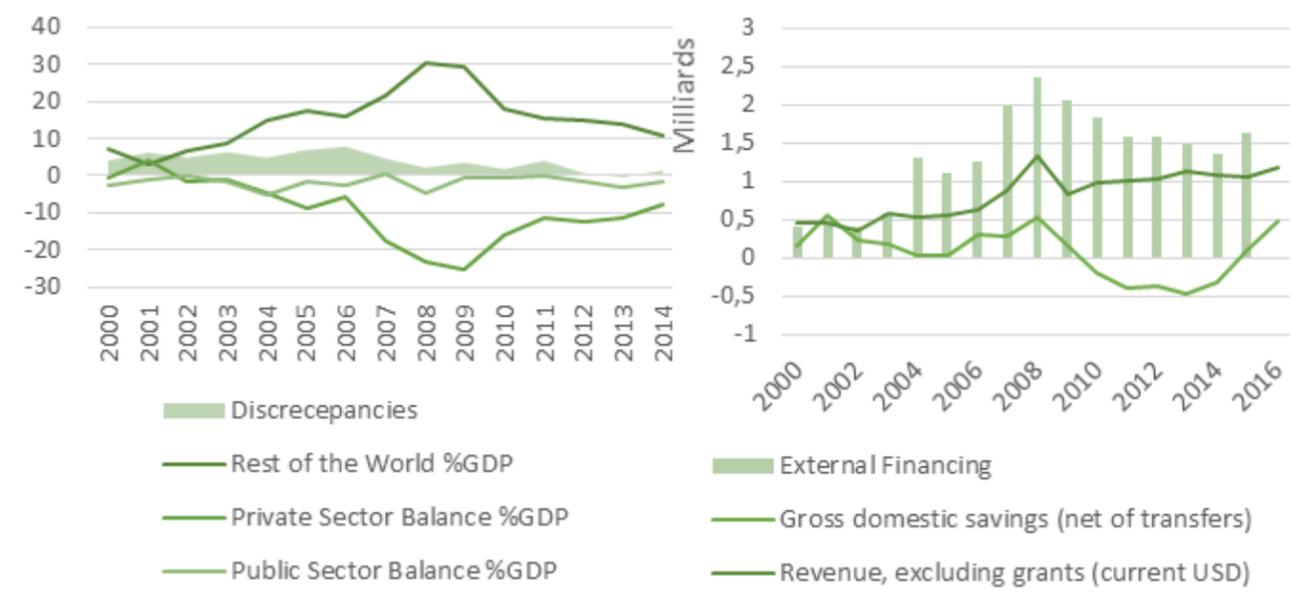
Une dépendance vis-à-vis des financements externes

L'étude des comptes sectoriels (public, privé et Reste du Monde) et des déterminants de l'investissement depuis le début des années 2000 permet de saisir le mode de financement de l'économie malgache. Jusqu'en 2008, on observe une hausse conjointe des revenus fiscaux et de l'épargne domestique et pourtant les déficits publics et privés (entendu comme la différence entre l'investissement et l'épargne) se creusent. Loin d'être alarmiste, cette conjoncture signifie tout juste que l'investissement et plus généralement la croissance économique

pré-crise a été tirée principalement par les financements extérieurs : hausse des APD, des IDE, des transferts de la diaspora et émission de dette.

La récession mondiale de 2008 et la crise de transition de 2009 vont toutefois mettre un terme à cette dynamique de croissance. Si les revenus fiscaux parviennent à se maintenir après la crise, les financements externes et l'épargne domestique chutent.

Graphique 2 : Financement de l'économie malgache



Source : Données de la Banque Mondiale

Le 'rééquilibrage' qui s'affiche entre bilans sectoriels est donc principalement dû à la rupture de l'activité et de l'investissement. Depuis 2015-2016, les principaux agrégats semblent reprendre des tendances pré-crise. Si le développement national qui devrait s'en suivre ne pourra pas se faire sans l'assistance des bailleurs internationaux, la baisse relative de la dépendance vis-à-vis du Reste du Monde doit se lire comme une opportunité, celle d'une meilleure mobilisation des ressources intérieures, d'une meilleure coordination des programmes de développement et d'une politique visant à l'inclusion financière de tous les acteurs nationaux ou étrangers, objectifs soutenus par le Programme d'Action d'Addis Abeba (2015).

Une Aide Publique au Développement sensible à la stabilité politique

Au même titre que la plupart des pays les moins avancés, Madagascar compte beaucoup sur l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour soutenir son processus de développement.

Depuis la crise de 2001-2002, cette aide a connu une hausse significative culminant en 2004 à un niveau équivalent à 70 USD par habitant. La situation s'est alors inversée et s'est encore aggravée avec la crise politique de 2009 et la perte de reconnaissance internationale. On observe effectivement un quasi-gel des aides au développement consenties par les bailleurs internationaux durant toute la période de transition, 2012 étant l'année la plus critique avec un volume d'aide équivalent à 17 USD par tête. La coopération et l'aide affichent une reprise depuis 2013 et le retour à l'ordre constitutionnel.

Une coopération au développement dominée par l'apport des partenaires multilatéraux

L'analyse de l'aide au développement reçue par Madagascar révèle que presque la totalité de

l'aide (95%) émane des bailleurs internationaux. On remarque notamment un rôle accru des bailleurs multilatéraux. La reprise de l'APD à Madagascar est tirée en grande partie par le soutien de la Banque Mondiale et de l'Union Européenne avec une croissance annuelle moyenne de 30% de leur aide sur les 5 dernières années.

La Banque Mondiale, le Système des Nations Unies, l'Union Européenne et la Banque Africaine pour le Développement (BAD) comptent pour plus de 90% de la coopération au développement en 2016 au niveau des partenaires multilatéraux.

Quant aux appuis des partenaires bilatéraux, ils sont largement dominés par les apports des États-Unis et de la France de 2012 à 2015 (avec 60-80% des aides). Cette situation s'est nettement modifiée en 2016 avec l'émergence de nouveaux acteurs comme l'Allemagne et la Corée du Sud (avec des contributions respectives de l'ordre de 20% et 15% du total des aides allouées).

Une aide essentiellement sous forme de dons et prêts

Presque la totalité de l'aide est constituée de subventions et d'emprunts avec des parts respectives de 65% et de 29%. Les autres types d'appui, à savoir l'assistance technique, l'aide en nature et les fonds de contrevalet, n'atteignent que 5%. Presque la totalité (90%) des prêts contractés sont des engagements pris auprès des partenaires multilatéraux. La Banque Mondiale est notamment l'acteur le plus actif avec un engagement à hauteur de 66% des crédits accordés à Madagascar entre 2009 et 2016 par les institutions multilatérales. La Banque Africaine pour le Développement (BAD), les Nations Unies (UN), l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et la Banque Arabe pour le Développement en Afrique (BADEA) concourent respectivement à hauteur de 21%, 7%, 4% et 2%.

Une aide au développement davantage tournée vers les secteurs sociaux

La désagrégation des appuis par secteur destinataire rend compte de la nature des différents engagements pris par le gouvernement malgache et la communauté internationale. C'est le secteur de la santé qui bénéficie du plus d'aides avec 30,3% du total, suivi par les investissements dans les infrastructures (16,5%), des programmes de décentralisation et de développement rural (12,4%), de gouvernance (11,1%) et des investissements dans l'éducation (10,7%).

Une répartition géographique inégale de l'aide

On note un grand déséquilibre entre les régions dans la répartition des appuis. Si certaines régions comme Analamanga et Atsimo-Andrefana arrivent à en tirer profit en absorbant respectivement 15% et 13% de l'aide, d'autres comme Betsiboka et Ihorombe paraissent être marginalisées avec chacune 1% de l'APD pour Madagascar. Ces inégalités spatiales de l'aide au développement recourent en partie des inégalités déjà visibles entre Hautes Terres et régions côtières ainsi qu'entre villes et espaces ruraux.

Des Investissements Directs Etrangers (IDE) trop faibles

Trois périodes distinctes caractérisent l'évolution des IDE à Madagascar. La première période correspond à la première moitié des années 2000, où le rythme de croissance annuel des IDE ne dépasse pas les 2% du PIB et n'atteint que 12% de croissance du stock en cumulé sur la période 2000-2005. La deuxième période commence en 2006 jusqu'en 2009. Les flux d'IDE sont multipliés par 15, passant de 85 millions USD à 1293 millions d'USD. Depuis 2010, l'économie connaît un ralentissement des investissements étrangers avec en moyenne une baisse de 9,5% des flux d'IDE par an entre 2009 et 2015.

Cette caractéristique des IDE est davantage expliquée par les flux des industries extractives qui ont eu un poids important dans la dynamique des IDE à Madagascar durant la décennie 2005-2015. Il faut noter que ce ne sont pas tant les effets conjugués de la récession mondiale et de la crise de régime qui ont mené vers une baisse des investissements étrangers, mais plutôt la fin de la construction des sites miniers.

En comparant à d'autres pays, on constate que Madagascar se situe à peu près au niveau des Pays Pauvres Très Endettés (PTE). Toutefois la comparaison mérite davantage de se faire avec des pays très riches en ressources minières et pétrolières comme le Libéria, la République du Congo ou le Mozambique. Pays « trop riche pour être pauvre » Madagascar affiche un déficit structurel des IDE dont il convient d'analyser les raisons à travers l'analyse du Doing Business (Banque Mondiale, 2016) qui permet de mesurer les freins à l'investissement, entre autres.

Doing Business à Madagascar

Avec un score en termes de Distance à la Frontière (DDF) de 45,1 dans le Doing Business de la Banque Mondiale en 2017, Madagascar figure parmi les pays les moins attractifs du monde en termes d'investissement. En analysant les différentes composantes de l'indice, les raisons de ce mauvais classement sont multiples. Premièrement, Madagascar rencontre des difficultés très importantes pour l'accès à l'énergie. Son taux de raccordement à l'électricité est parmi les plus faibles au monde (185ème sur les 190 pays étudiés), le droit contractuel est lui aussi imprévisible avec des scores très faibles sur l'exécution des contrats (158ème), le transfert de propriété (159ème), et l'obtention d'un permis de construire (184ème).

Les origines de la faible compétitivité de l'économie malgache sont aussi liées au manque d'efficacité de l'enseignement (126ème sur 138 pays étudiés), à la faiblesse des institutions

(127ème), la faible capacité technologique (128ème) et au manque d'infrastructure (133ème) d'après le 'Global Competitiveness Report'.

Stimuler et orienter les transferts de la Diaspora

Les deux dernières décennies ont été marquées par une forte migration sud-nord. Corolairement à cela, les envois de fonds dans le sens inverse se sont accrus de manière exponentielle. Les envois de fonds vers l'Afrique ont en effet quadruplé entre 1990 et 2010, pour atteindre près de 40 milliards USD en 2010 et environ 62 milliards de dollars en 2012 (UN-ECA, 2014). Ces transferts constituent actuellement un moyen non négligeable dans le financement du développement des pays destinataires. Madagascar ne déroge pas à ce phénomène. La diaspora malagasy à l'étranger s'est nettement accrue ces dernières années et les fonds reçus de leur part ont suivi le même mouvement. L'impact purement monétaire de ces transferts est évidemment important pour l'investissement des microentreprises, la scolarisation et le développement, mais la recherche économique souligne aussi l'existence d'externalités dans l'incorporation de normes sociales.

Des transferts de la diaspora de plus en plus importants

Les données portant sur le volume des transferts émis par la diaspora selon les pays confirment que plus de 70% des transferts reçus proviennent encore de la diaspora malagasy en France. On remarque aussi une augmentation significative des transferts provenant des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Ile Maurice, ce qui traduit bien l'inflexion des flux migratoires à la fois pour l'éducation et le travail mentionné plus haut. Ces transferts bien évidemment concernent essentiellement ceux qui passent par des circuits officiels et sont captés par les données de la Banque Centrale de Madagascar. Comme pour la

plupart des pays africains, une bonne partie des transferts de la diaspora passent par des circuits officieux, notamment les envois convoyés par des voyageurs particuliers.

Des transferts dominés par le soutien à la famille

En se référant encore au cas de la diaspora malagasy en France, la principale raison pour laquelle les membres de cette communauté transfèrent des fonds vers Madagascar est le soutien financier à la famille (84%). Environ 15% affirment avoir contribué à un projet de développement ou avoir envoyé des dons à caractère humanitaire et seulement 14% et 11% d'entre eux avancent respectivement les motifs d'investissement dans une affaire personnelle et d'investissement dans l'immobilier.

Réduire les coûts et risques financiers pour mieux mobiliser les transferts

Si les transferts monétaires de la diaspora sont en constante hausse sur les dernières années, ceux-ci sont principalement à destination de la famille proche et financent la consommation ou alors de petits projets d'investissement. Pourtant, ils sont 87% (toujours selon l'étude du FORIM et de l'OIM) à souhaiter participer davantage au développement de Madagascar. Le manque de confiance vis-à-vis des institutions constitue une première explication à ce décalage. Parmi l'échantillon interrogé, 57% considèrent que l'Etat ne s'implique pas afin de faciliter des transferts pour le développement du pays. Pire, 29% déclarent que l'Etat est lui-même un frein.

Une seconde explication est liée aux coûts de transaction et aux prix des services bancaires et financiers. Même si les coûts des transferts d'argent en espèces de la France vers Madagascar ont diminué de 30% depuis 2009 pour les sociétés de transferts d'argent (STA) dominantes pour s'établir désormais autour de 7% dans la tranche d'envoi de 200 dollars US (140 euros), les indices

d'inclusion financière restent faibles (9% de la population âgée de plus de 15 ans seulement possède un compte bancaire). Le renforcement de la bi-bancarisation, avec notamment les services mobiles, facilitant la réalisation d'opérations bancaires et financières dans les pays d'origine à partir du lieu de résidence doit permettre une meilleure utilisation de l'épargne transférée : crédit à l'investissement collectif, crédit à l'investissement individuel, crédit immobilier (Epargne sans Frontières, 2011).

Mobiliser l'épargne pour financer le développement

Une rapide comparaison internationale permet de voir l'étendue des progrès à faire à Madagascar pour mobiliser l'épargne en faveur du financement du développement. Le taux d'épargne domestique est systématiquement inférieur à celui des pays d'Afrique sub-saharienne et même des Pays Très Endettés. La transition politique de 2009-2014 a notamment vu l'épargne chuter à 3% du PIB. Le rattrapage de ces dernières années permet toutefois de nuancer et surtout rend visible un potentiel non négligeable pour le financement de l'investissement domestique. Arrimer ce potentiel à un investissement dans l'économie réelle constitue un défi majeur pour le développement autonome de la Grande Ile. En effet, comme l'ont illustrées les turbulences récentes sur les marchés financiers internationaux, la faiblesse de l'épargne et les déficits élevés des comptes courants peuvent exacerber la probabilité et les effets négatifs des inversions de flux de capitaux. Même si la part de l'épargne privée dans la formation d'investissements productifs a augmenté depuis 2014 la faiblesse du crédit domestique au secteur privé par rapport aux autres pays africains et en développement nécessite de repenser le système financier en vue d'une plus grande inclusion financière.

Une très faible utilisation des services financiers

La plupart des Malgaches gèrent leur vie financière hors du système financier. FinScope (2016) montre que seuls 29% des adultes utilisent des services financiers formels et 41% n'utilisent aucune forme de service financier. Ainsi, 12% des adultes Malgaches ont/utilisent un compte bancaire, 17% ont un service financier auprès d'un autre fournisseur formel (comme le mobile money) et 30% des adultes s'engagent dans des services financiers informels.

Les entrepreneurs ont une utilisation similairement faible des services financiers. Sur les 1,9 million d'adultes engagés dans les MPME et 2,4 millions de petits exploitants agricoles, seulement 42% et 16% respectivement sont formellement inclus, tandis que 41% des MPME et 44% des petits exploitants agricoles sont totalement exclus des services financiers formels et informels. Enfin, les groupes urbains et les groupes plus riches sont nettement plus inclus que les personnes plus pauvres et celles des zones rurales, bien que ces deux derniers groupes représentent de loin la plus grande proportion de la population. Les populations rurales dépendent largement des mécanismes informels pour gérer leur vie financière. Il est important de noter que, même pour les groupes urbains et les plus riches, plus de quatre individus sur dix ne sont pas servis de manière formelle. Il n'existe pas de différences marquées de genre au niveau national.

Un système financier embryonnaire

Du côté de l'offre, le système financier formel, on compte comme principaux prestataires 11 banques, 25 instituts de micro finance (IMF) enregistrées, 3 opérateurs de mobile money (OMM) et 5 compagnies d'assurance.

Le secteur bancaire domine en termes de volume d'épargne collectée et a tendance à se focaliser sur les entreprises et les particuliers les plus riches alors que la plupart des grandes IMF ont un mandat spécifique de desservir les consommateurs à faible revenu. Le secteur bancaire traditionnel n'a donc qu'un rôle très limité en ce qui concerne la grande pauvreté, mais manque aussi à son rôle de financement de l'activité. Seuls 51% du volume des actifs du secteur bancaire consistent en crédits à l'économie, mais surtout près de la moitié de ces crédits sont des prêts à la consommation alors que les crédits à long terme, censés financer les investissements, ne représentent en moyenne depuis 2008 qu'un dixième du volume total.

Le réseau de distribution est très limité. Madagascar ne compte que 2,1 succursales bancaires et 2,4 distributeurs automatiques de billets (DAB) et 76,3 agents actifs de mobile money pour 100 000 personnes, comparé respectivement à une moyenne de 13, 24,3 et 116,5 pour les pays de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), sans l'Afrique du Sud (Banque Mondiale, 2017b). Les IMF se situent mieux avec une moyenne de 4,4 succursales d'IMF pour 100 000 adultes, contre 4,7 pour la SADC, sans l'Afrique du Sud. De plus, le réseau de distribution est fortement concentré dans les zones urbaines : plus d'un tiers des points d'accès des succursales bancaires et d'IMF ainsi que des DAB se trouve à Antananarivo, et certaines régions de l'ouest et du sud ont moins de dix points d'accès. Cette situation est exacerbée par une interopérabilité limitée entre les institutions et les branches.

La lutte contre la fuite des capitaux : Un phénomène loin d'être marginal

L'Afrique possède même la plus forte proportion d'actifs détenus à l'étranger. Le manque à gagner pour l'investissement domestique est difficile à

mesurer, mais la fuite des capitaux chaque année représente en moyenne 50% de la formation brute de capital fixe sur l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne (Boyce et Ndikumana, 2012). Collier, Hoeffler, et Pattilo, (2001) estime que le PIB de l'Afrique est inférieur de 16% à ce qu'il aurait pu être si la richesse privée placée à l'étranger avait pu servir pour le développement du continent. Madagascar n'est pas épargné par ce fléau : 11,7 milliards USD ont quitté le territoire entre 1970 et 2010 soit en moyenne 1,5 point de PIB par an et 56,6% de la formation brute de capital fixe du pays par an.

Captation de la dette publique et instabilité politique

Les conséquences de la fuite des capitaux pour être saisies dans leur intégralité doivent faire place à une véritable économie politique. Tout d'abord, il faut faire la distinction entre flux légaux et flux illicites, ce qui demande un traitement différencier des deux problématiques. Le placement d'actifs à l'étranger peut répondre à un besoin de diversification des activités en vue de minimiser l'exposition à des chocs conjoncturels. Le différentiel de rendements des investissements, la faiblesse des institutions financières, l'instabilité politique et le manque d'infrastructures à Madagascar peut expliquer une partie de ces sorties de capitaux. De ce point de vue, la faiblesse des IDE entrants à Madagascar et la taille des IDE à l'étranger sont les deux faces d'une même pièce. Cependant, la dynamique de la dette extérieure de Madagascar peut révéler d'autres motifs à considérer.

Ramiandrisoa et Rakotomana (2016) montrent que la variation de la dette publique constitue le principal déterminant de la fuite de capitaux, devant le déficit des transactions courantes, le différentiel de rendements ou la sortie des IDE. Ce résultat est cohérent avec les études similaires portées sur différents pays africains (Boyce et

Ndikumana, 2002 ; Bakare, 2011). Ce qu'on peut en déduire est une forme de captation de la dette publique du fait principalement de la corruption. Une partie des fonds destinés à l'investissement est en réalité détournée, puis placée à l'étranger. Si on regarde maintenant l'évolution de la fuite des capitaux, on remarque des entrées massives à la veille des crises de 2002 et 2008. Le secret

bancaire ne permet pas de retracer l'origine de ces flux, mais il semblerait que la captation de la dette publique par les élites contribue à l'instabilité et donc d'autant plus à la fuite des capitaux, formant un cercle vicieux (dette -> captation -> instabilité -> fuite des capitaux -> dette...). Le rapatriement de ces capitaux est donc un enjeu essentiel.

Mobilisation des ressources internes au service du développement humain

La fiscalité domestique devient plus performante que la fiscalité de porte

Les recettes fiscales ont enregistré un accroissement significatif depuis ces dernières années en raison de la mise en œuvre des mesures des grandes réformes fiscales prises depuis 2008 sauf durant la période de crise politique (2009-2013) où les recettes fiscales ont beaucoup chuté. Les deux principales composantes de la structure fiscale malgache, notamment la fiscalité de porte et la fiscalité domestique, ont connu chacune une augmentation en valeur.

En effet, les recettes fiscales perçues au niveau de la DGI en 2016 ont connu un accroissement de 47,42 % par rapport à 2014. Cette hausse a fourni à l'Etat 632,5 milliards d'Ariary de recettes supplémentaires sur la période. Les recettes fiscales issues des transactions internationales ont quant à elles augmenté de 1.255,0 milliards d'Ariary en 2014 à 1.680,9 milliards d'Ariary en 2016.

En proportion, entre 2014 et 2016, les recettes fiscales domestiques sont passées de 50,54% des recettes totales à 53,75% tandis que les

recettes fiscales de portes passaient de 49,46% à 46,25%. Ainsi, même si les recettes douanières ont augmenté en valeur avec la reprise de la croissance, les accords et les conditions spécifiques requis pour l'intégration de Madagascar dans les organisations économiques régionales dont les zones de libres échanges ont provoqué la diminution de la part de la recette de fiscalité de porte par rapport à la recette domestique. Au fur et à mesure et, en fonction de l'application progressive des accords de libre-échange (Accord de partenariat Economique Intérimaire (APEI)² avec l'Union Européenne et accords commerciaux régionaux), la part des recettes douanières dans les recettes fiscales diminuera de manière significative et inéluctable.

Des recettes fiscales dominées par la fiscalité indirecte

La répartition des recettes fiscales directes et indirectes est caractérisée par la stabilité de la structure des recettes fiscales pendant toute la période 2014-2016 et par la prépondérance de la fiscalité indirecte qui représente plus de 55

² Madagascar a signé les APE intérimaires en 2009 (l'abaissement a effectivement commencé en 2014)

% des recettes totales. La TVA pèse pour plus de 35 % du total des recettes totales, et 63% de l'impôt indirect en 2016, malgré l'importance du secteur informel. On note également la stabilité des recettes des taxes directes qui ne reflète pas l'évolution de l'économie et donc la progression vraisemblable des bénéfices des entreprises.

Les impôts indirects dominés par la TVA

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) constitue la principale source de recettes fiscales intérieures et en assure environ 35%. La base taxable de la TVA est généralement le chiffre d'affaires réalisé annuel hors taxe supérieur ou égal à 200 millions d'Ariary dont le taux a augmenté de 20% depuis 2008, contre 18% auparavant. Le montant de taxe sur la consommation encaissée par l'Etat s'accroît légèrement entre 2014 et 2016 passant de 457,3 milliards d'Ariary en 2014 à 693 milliards d'Ariary en 2016. En plus de l'augmentation du taux, d'autres réformes introduites depuis 2008 ont contribué à renforcer le rendement de la TVA. Cependant, cette hausse tendancielle des recettes sur la consommation est due essentiellement à l'augmentation des prix des biens et services. Il convient de mentionner que la crise politique de 2009 a eu des retombées négatives aussi bien sur le recouvrement fiscal intérieur que celui de porte. En effet, la dégradation de la TVA constatée durant la période de crise est liée essentiellement à la diminution des chiffres d'affaires des grandes entreprises et à la faiblesse du niveau de recouvrement de la TVA.

Les droits d'accises (DA) fournissent en moyenne près de 17,5% des recettes fiscales domestiques. Le droit d'accises, complété par les droits et taxes divers, occupe une place assez importante dans l'ensemble des recettes fiscales intérieures. Depuis la mise en œuvre des grandes réformes fiscales en 2008, sa part dans la constitution des recettes fiscales intérieures ne cesse d'augmenter de manière significative. En effet, son montant est passé de 236,8 milliards d'Ariary en 2014 à 342,8 milliards d'Ariary en 2016, soit

une progression de 44% entre 2014 et 2016. Il assure en moyenne près de 17,5% des recettes fiscales perçues par la DGI au cours de ces trois dernières années.

L'impôt direct domestique payé par moins de 5% de la population

Le nombre des contribuables qui ont payé l'impôt général sur le revenu a diminué de 853.280 personnes en 2010 à 616.107 en 2014.

En effet, il représente 59,99% de l'ensemble des contribuables en 2010 contre 36,39% en 2016. Les personnes assujetties à l'impôt urbain ne cessent de croître. Elles sont les plus importantes en termes d'effectif dans la composition de la population fiscale. Leur nombre est passé de 485.198 propriétaires en 2010 à 969.558 en 2014. Elles constituent 34,10% de l'ensemble des contribuables en 2010, contre 57,26% en 2014, soit une hausse de plus de 23% sur la période. Concernant, les personnes morales qui ont pu s'acquitter effectivement des impôts sur les bénéfices des sociétés et sur les biens mobiliers, leur nombre est relativement faible. En effet, 84.260 contribuables sont recensés en 2010 contre 107.395 en 2014. Ils représentent en moyenne 6% de l'ensemble des contribuables durant la période considérée.

L'impôt sur le revenu représente plus de 23 % de l'ensemble des recettes fiscales domestiques. Ce type d'impôt rapportait à l'Etat 304,7 milliards d'Ariary en 2014 contre 453,4 milliards d'Ariary en 2016. Il représente 23,1 % de l'ensemble des recettes fiscales perçues au niveau de la DGI en 2016 et plus de 51% des impôts directs en 2016. Cet impôt a connu une variation de +48,8% entre 2014 et 2016.

L'impôt sur les revenus salariaux et assimilés (IRSA) assure en moyenne près de 20% des recettes fiscales intérieures. L'impôt sur les revenus salariaux et assimilés (IRSA) constitue un élément plus important des impôts directs. Il pèse en moyenne pour 42% des impôts directs

sur ces trois dernières années. L'IRSA assure en moyenne près de 20% des recettes fiscales perçues au niveau de la DGI. Sa part dans la composition des recettes fiscales intérieures s'accroît significativement depuis ces dernières années avec une augmentation de +37,7% entre 2014 et 2016. En effet, l'IRSA fournit à la caisse de l'Etat 260,8 milliards d'Ariary en 2014 contre 350,7 milliards d'Ariary en 2016, soit près de 100 milliards d'Ariary de hausse.

Les grandes entreprises assurent en moyenne près de 80% des recettes

Environ 380.723 entreprises assujetties à l'impôt ont été recensées en 2014 pour des charges fiscales acquittées à hauteur de 1.347,94 milliards d'Ariary.

- On dénombre 191.591 petites unités réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 20 millions d'Ariary qui ont payé l'impôt synthétique d'un montant de 17,3 milliards d'Ariary auprès des centres fiscaux en 2014.
- Les petites entreprises effectuant un chiffre d'affaires entre 20 millions d'Ariary et 200 millions d'Ariary qui ont acquitté un impôt d'une valeur de 184,28 milliards d'Ariary auprès des centres fiscaux territoriaux sont au nombre de 196.749. Elles constituent la quasi-totalité des contribuables ayant le statut d'entreprise en termes d'effectif à Madagascar.
- Le nombre des moyennes entreprises ayant un chiffre d'affaires compris entre 20 millions d'Ariary et 200 millions d'Ariary s'élève à 1.762 en 2014. Leur contribution au niveau des Services Régionaux des Entreprises (SRE) atteint un montant total d'impôt de 98,89 milliards d'Ariary.
- 621 entreprises de grande taille réalisant plus de 200 millions d'Ariary de chiffre d'affaires ont payé leur impôt auprès de la Direction des Grandes Entreprises (DGE), soit près de 78% des impôts payés par l'ensemble des entreprises pour l'exercice fiscal 2014.

Une forte concentration des recettes fiscales dans la province d'Antananarivo

L'analyse des recettes fiscales intérieures par province de perception fait ressortir l'origine géographique des recettes fiscales et leur région de concentration. La première place dans ce classement géographique du niveau de perception des recettes fiscales est occupée par la région d'Antananarivo. Celle-ci enregistre en moyenne près de 12,5% de l'ensemble des recettes fiscales de la DGI entre 2008 et 2016. Cette situation est expliquée par la forte concentration dans cette province des petits et moyens contribuables, notamment les salariés occupés du secteur formel, les micros et petites entreprises assujetties à l'impôt synthétique et les moyennes entreprises réalisant un chiffre d'affaire compris entre 20 millions d'Ariary et 200 millions d'Ariary.

Une fiscalité de porte simplifiée. Près de 82% des recettes douanières sont perçues au niveau du port de Toamasina

En 2016, la perception des taxes sur les transactions internationales est fortement concentrée sur les services de douanes de Toamasina. Près de 82% des recettes douanières y sont perçues, soit un montant de 1.378,4 milliards d'Ariary, dont 60,05% sont collectées par le service en charge de percevoir les taxes sur les marchandises non pétrolières et 21,92% par le service en charge de collecter les taxes sur l'importation des produits pétroliers.

La très faible importance des recettes non fiscales dans le BGE

L'analyse du volet recette du budget général de l'Etat fait ressortir un montant des recettes non fiscales malheureusement marginal. Pire, la courbe des recettes non fiscales est en diminution depuis 2015 en passant de 2,74 % du total des recettes à seulement 1,78 % dans la LFR 2017.

Les prévisions pour 2018 confirment qu'il n'y aura pas de changement notable de tendances dans le budget de 2018.

Une comparaison avec les autres pays de l'Afrique subsaharienne montre que Madagascar se situe dans la fourchette basse avec moins de 2% des recettes totales. En effet, le total des recettes non fiscales recouvrées en % de PIB s'échelonne entre 0,6 % du PIB en Afrique du Sud et 9,5 % au Rwanda.

Un modèle d'administration fiscale avec des atouts pour favoriser le développement humain durable

Tous les observateurs, à l'instar du FMI, s'accordent à reconnaître que la fiscalité malgache de droit commun est l'une des meilleures en Afrique en termes de simplicité, d'assiette large et de taux relativement modérés à l'exception de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

De nombreuses réformes ont été mises en œuvre depuis 2008 pour simplifier significativement le système fiscal malgache en particulier la fiscalité directe, et diminuer les taux d'imposition pour les faire converger vers un taux unique de 20%. La fiscalité directe et la TVA s'appliquent au taux de 20%. Le secteur agricole (30% du PIB en 2013, 43% avec les industries agroalimentaires) souvent exonéré en Afrique, est non seulement assujéti à l'IR, mais également à la TVA. Plusieurs incitations à l'investissement, comme un crédit d'impôt de 50% et un système d'amortissements dégressifs, ont été mises en place conformément aux meilleures pratiques internationales. Enfin, le régime fiscal des industries extractives d'hydrocarbures est intégré au CGI au sein de l'IR.

Comparaison internationale de la fiscalité malgache : attractivité fiscale de Madagascar

Dans la rubrique « Paying Taxes » (indicateurs Efficacité et Attractivité fiscales) du rapport « Doing Business » de la Banque Mondiale (2017), qui mesure essentiellement l'impact des dispositions de la loi fiscale au regard du climat des affaires (nombre de paiements obligatoire des principaux impôts, niveau global des taux d'impositions, délai de remboursements de crédits de TVA, temps nécessaire à la réalisation des formalités), Madagascar se classe à la 117e place, gagnant ainsi 50 places par rapport à son classement global. Ce résultat découle de la mise en œuvre de nombreuses réformes depuis 2008 pour simplifier significativement le système fiscal malgache en particulier la fiscalité directe et la TVA, et diminuer les taux d'imposition pour les faire converger vers un taux unique de 20%, l'assujettissement du secteur agricole (30% du PIB en 2013, 43% avec les industries agroalimentaires) à l'IR et à la TVA, l'intégration au CGI au sein de l'IR du régime fiscal des industries extractives d'hydrocarbures, ainsi que plusieurs incitations à l'investissement, comme un crédit d'impôt de 50% et un système d'amortissements dégressifs.

Toutefois, il ressort aussi des analyses que la faiblesse structurelle des recettes fiscales malgache actuelle en termes de taux de pression fiscale en comparaison à la moyenne des pays de l'ASS repose plus sur des lacunes des politiques publiques en matière d'exonérations, au non-respect des obligations fiscales et aux carences de l'administration des recettes que sur le taux d'imposition en général.

Une pression fiscale à relever qui laisse des opportunités pour financer le développement humain durable

Le taux de pression fiscale de Madagascar reste faible et gravite en moyenne autour de 11% depuis plusieurs années, très loin des 30% en moyenne dans le monde (nombre informatif mais loin d'être normatif). Suite à des efforts de restructuration et de modernisation de l'administration fiscale (simplification du système fiscal) et de l'administration douanière (amélioration des structures organisationnelles et modernisation du processus de traitement des opérations) menées à partir de 2005, ce taux affiche une progression moyenne de presque un point de pourcentage par an, pour atteindre un niveau plafond de 13% en 2008. Cette tendance a été interrompue par la crise politique de 2009. En moyenne, entre 2008 et 2015, le taux de pression fiscale de Madagascar est resté loin du niveau des pays en Afrique, notamment de celui du Lesotho (46,48%), de la Namibie (30,98%) ou de l'Afrique du Sud (25,86%).

Comparé aux pays voisins de l'Océan Indien et d'autres pays à faible IDH du continent Africain, l'étendue du rattrapage nécessaire apparaît au grand jour. La grande île est loin derrière les Seychelles et l'île Maurice, qui ont respectivement des taux de pression fiscale de 26,7% et de 17,4%. Madagascar reste assez loin de la moyenne des pays d'Afrique Sub-saharienne qui est de 15,75% sur la période 2008-2015. A part l'Ethiopie, les performances de Madagascar ne sont supérieures qu'à des pays fragiles ou en crise comme la République Centrafricaine ou la RDC.

Principaux facteurs explicatifs de la faiblesse du taux de pression fiscale à Madagascar

Le poids relativement élevé du secteur informel, l'évasion fiscale, la structure de l'économie

malgache qui est encore caractérisée par la prépondérance du monde rural et l'inégale collecte des impôts sont parmi les facteurs les plus importants de la faiblesse de la pression fiscale.

Le secteur informel abrite un nombre important de contribuables potentiels

A Madagascar, le secteur informel a un poids très important en matière d'emploi. D'après l'Enquête Prioritaire auprès des Ménages (EPM), ce secteur a pu créer neuf emplois sur dix à Madagascar en 2010. Les actifs occupés du secteur informel sont des contribuables potentiels en matière d'impôt sur le revenu. Ils produisent des biens et services dont les valeurs ajoutées ne sont pas comptabilisées dans le PIB.

Il existe des nombreux obstacles qui se posent à la fiscalisation des activités du secteur informel, à savoir :

- la nature même du système productif informel basé notamment sur la subsistance;
- l'absence d'une tenue régulière de comptabilité;
- La plupart des occupés du secteur informel ont des connaissances insuffisantes sur la législation fiscale ;
- Certains actifs qui exploitent des unités de production marchande à forte productivité se cachent derrière le secteur informel pour éviter le paiement de l'impôt ;
- Les objectifs de légalisation du secteur informel dans les circuits officiels afin que certains occupés de ce secteur contribuent à l'effort fiscal ne sont pas atteints.

Pourtant, d'après l'étude sur l'emploi et le secteur informel de l'INSTAT en 2012, de nombreux actifs exerçant des activités du secteur informel ont montré leurs volontés de contribuer à la couverture des dépenses publiques. En moyenne, les Unités de Production Informelles estiment que chaque unité a une certaine capacité contributive

de 6.700 Ariary par mois. Cette étude révèle sur la base du consentement et de la volonté des Unités de Production Informelles enquêtées. Sur cette base, la fiscalisation du secteur informel représente un taux de pression fiscale de 3,7%, générant une recette fiscale additionnelle de l'ordre de 178,8 milliards d'Ariary par an.

Les dysfonctionnements de l'administration fiscale

Les perceptions relatives à un traitement discrétionnaire des contribuables par l'administration fiscale incitent certains assujettis à éviter l'impôt par tous les moyens. De plus, l'insuffisance de personnel de l'administration fiscale et des bureaux fiscaux décentralisés rend très faible le nombre des contribuables suivis au sein du territoire. Cette situation se traduit par la difficulté de l'administration fiscale de maîtriser les recettes provenant des régions rurales.

Efficacité et efficience des administrations en charge de la mobilisation des ressources intérieures

La problématique de l'efficacité et de l'efficience des administrations en charge de la mobilisation des ressources intérieures se pose avec une acuité renouvelée si l'on veut élargir l'espace fiscal pour financer les dépenses prioritaires en faveur des secteurs sociaux. L'amélioration à la fois des performances en termes de recouvrement fiscal et de la gouvernance pour une meilleure gestion de la fiscalité sont autant de défis qui doivent être surmontés pour accroître l'efficacité et l'efficience du système fiscale.

Le rendement fiscal induit par des mesures de réformes administratives

La modernisation de l'administration fiscale contribue à l'accroissement du rendement fiscal. D'une manière générale, les mesures de réformes administratives telles que le renforcement du recouvrement fiscal par la pratique de recouvrement forcé et la mise en place de la déclaration fiscale en ligne, les réformes du Code Général des Impôts (CGI) et du Code des douanes ont pu améliorer le rendement fiscal même si celui-ci reste faible.

Le cas des effets des réformes administratives sur la performance de la TVA illustre l'importance des mesures de réformes administratives sur l'accroissement des rendements fiscaux (déclaration et du paiement par voie électronique pour contribuables de grosse et moyenne taille, obligation de paiement des impôts par transfert bancaire et obligation de paiement par le canal bancaire des transactions entre agents économiques imposables à la TVA et leurs fournisseurs).

Une meilleure programmation du contrôle fiscal en faveur des secteurs d'activités porteurs et à forte potentiel fiscal

Si l'analyse du budget général de l'Etat fait ressortir l'importance des recettes fiscales pour son exécution avec des taux d'exécution atteignant 85,64% du total en 2015, l'administration fiscale dispose encore de marges d'exploitation pour

augmenter la capacité contributive de certains secteurs à forte potentialité.

A ce titre, l'analyse des évolutions des recettes fiscales intérieures par secteur d'activités pour la période 2015-2016 révèle l'existence de secteurs d'activités dont le rendement fiscal « actuel » est notoirement faible. Trois secteurs interpellent par leur faible contribution dans les recettes fiscales : le secteur du BTP, le secteur de l'hôtellerie et celui des Télécommunications. Si le secteur des BTP est très dynamique et en pleine expansion avec un taux de croissance de 18,6% et pesant environ 5% du PIB en 2016, ils ne représentent que 1,65% des recettes fiscales en 2016 (contre 2,78% en 2015). Enfin les professions libérales représentant 0,17% des recettes fiscales intérieure en 2016 (contre 0,22% en 2015) bénéficient d'un véritable havre fiscal alors que ce sont des acteurs économiques majeurs dans leur secteur respectif.

Une prévision de recettes réaliste et fiable

En 2016, le réalisme des prévisions de recettes suit assez fidèlement les prévisions de recettes au niveau de la DGI et fait apparaître la fiabilité des mécanismes de prévision et l'efficacité de cette administration fiscale quant au recouvrement des recettes prévues. Toutefois, on peut regretter une faiblesse des actions visant à étendre l'action de recouvrement et à exploiter les potentialités fiscales inexplorées, ce qui n'est pas en faveur des efforts de mobilisation de recettes supplémentaires consentis par la mise en œuvre des réformes.

Une efficacité du contrôle fiscal obérée par la faiblesse du recouvrement

Une véritable refonte en profondeur de la pratique du contrôle fiscal a été entreprise par la DGI dont entre autres :

- L'amélioration de la programmation du contrôle fiscal via une véritable démarche d'analyse-risques (télé-déclaration de la TVA et, dans un deuxième temps des états financiers, lutte contre les prête-noms et l'utilisation abusive de NIF, mise en cause des donneurs d'ordre, collaboration DGI/DGD avec échange informatisé automatique d'informations et accès en ligne des informations de la Direction partenaire).
- L'instauration d'un suivi et pilotage des opérations de contrôle depuis l'échelon central (fiches de contrôle et suivi, authentification par la DRCF des notifications de redressements, etc.).
- L'engagement par le gouvernement dès 2016 des discussions avec l'OCDE en vue d'une adhésion de Madagascar à la Convention multilatérale sur l'Assistance Administrative en matière fiscale qui permettra l'échange d'informations et l'assistance au recouvrement avec 103 juridictions y compris la plupart des centres financiers internationaux dont Maurice.
- Le démarrage des premières discussions en vue de l'association de Madagascar au processus de mise en œuvre du projet BEPS («Base Erosion and Profit Shifting»).

Ces réformes ont permis d'améliorer significativement les résultats du contrôle fiscal, mais restent en grande partie obérées par les performances trop modestes au niveau du recouvrement. Des chantiers restent à réaliser pour améliorer le système, notamment (i) l'instauration d'un identifiant unique sur la base du NIF actuel et (ii) la refonte complète du système de pénalités et amendes.

En effet, on constate un taux de recouvrement plus élevé pour les pénalités que les droits principaux, un phénomène à contrario des mécanismes habituels de recouvrement basés sur les droits principaux. Le taux de recouvrement est également excessivement bas avec un taux effectif de seulement 14,08 % pour 2015 et

12,70 % pour 2014. L'absence de diligence dans le suivi du recouvrement et les insuffisances en matière de recouvrement forcé sont les explications probables de ce phénomène et permettent à certains contribuables d'organiser leur insolvabilité voire de disparaître purement et simplement sans s'acquitter de leurs impositions. L'efficacité du contrôle fiscal ne se mesure pas seulement à l'aune de la progression des redressements notifiés mais bien au niveau de la performance finale en matière de recouvrement qui devrait approcher les 50 %.

Le recouvrement des arriérés fiscaux est particulièrement d'actualité puisqu'il constitue pour le FMI un des repères structurels pour l'année 2017 dans le cadre de la Facilité Élargie de Crédit. A ce titre, les niveaux de recouvrement des arriérés fiscaux restent encore faibles avec un niveau de 23% en 2015 et un peu mieux en 2016, soit 37%. Sur plus de la moitié du total des arriérés dans le portefeuille de la DGI au 31 décembre 2016, elle a recouvré la même année près de 89 % du total des recouvrements sur arriérés prouvant ainsi son efficacité. Une performance qui reste de modeste et conforte l'idée que le recouvrement est un maillon faible majeur à la DGI.

Un contentieux fiscal très peu utilisé

Toujours dans le cadre de l'amélioration de la performance de l'administration et de la gestion fiscale, il ressort des analyses que le recours au contentieux fiscal est très peu utilisé par les contribuables malgaches pour contester les décisions fiscales les concernant. En effet, il est communément admis qu'un nombre très élevé de dossiers en contentieux est souvent révélateur d'une mauvaise application de la loi fiscale, d'une certaine insuffisance des agents ou encore l'existence d'un système fiscal imprécis, donnant lieu à des divergences d'interprétation. A contrario, un nombre très faible de recours contentieux serait un indicateur d'alerte à l'administration fiscale de l'absence d'une

procédure gracieuse efficiente, ou marque une certaine résignation des contribuables voire leur méfiance face à un manque d'objectivité de l'administration fiscale dans l'instruction du contentieux et aux graves insuffisances de la justice en cas d'appel de la décision de la DGI.

Une organisation administrative conforme aux normes internationales

L'administration fiscale malgache dispose aujourd'hui d'une organisation fonctionnelle satisfaisante couvrant toutes les sources de recettes fiscales, lui conformant aux pratiques d'excellence internationales et offre une base solide pour un accomplissement efficace et efficient de ses missions. Citons entre autres la création d'entités spécialisées, notamment pour les grandes entreprises, qui a fait largement progressé la DGI au niveau de la bonne gouvernance et contribue de manière très significative à la sécurisation des recettes en ce qui concerne les contributeurs les plus importants (mise en place de liens privilégiés avec les grands importateurs, contrats avec des multinationales chargées de certifier les éléments taxables). Depuis 2016, la mise en place d'un système enfin efficace de remboursements de crédits de TVA permet le traitement des demandes de remboursements de ces derniers avec des délais raisonnables de remboursement.

Un ratio coût de collecte sur recettes proche de la moyenne des pays africains mais reste sous-performant

En comparant la situation de la DGI malgache avec d'autres pays africains comparables, les résultats montrent qu'avec un ratio Coût de collecte sur recettes de 2,07%, Madagascar reste proche de la moyenne des pays de l'échantillon: 2,20%. Cependant, en tenant compte du taux de pression fiscale, on peut noter que des pays avec un coût de collecte beaucoup plus faible réalisent deux fois plus de prélèvement par rapport au PIB

que Madagascar. Dès lors, on peut établir un constat que l'administration fiscale dispose de moyens trop modestes pour assurer ses missions. Aussi, l'espérance de taux de pression fiscale à efficacité constante et à budget aligné sur la moyenne des pays comparables à Madagascar s'affiche à 16,7 % et se trouve être très voisin du taux préconisé par les Nations Unies. Les résultats de Madagascar pâtitent, entre autres, de la faiblesse de la productivité des services locaux (Centres Fiscaux) et régionaux de la DGI qui restent coûteux.

Une administration douanière qui se veut performante à l'heure de la transition fiscale

Les performances de recettes douanières sont satisfaisantes et les efforts déployés pour la mobilisation des recettes ont porté leurs fruits depuis 2015 permettant ainsi d'atténuer la diminution inéluctable des recettes générées par les différents accords régionaux et avec l'Union Européenne. L'analyse du rendement moyen par document administratif unique (DAU) montre une amélioration entre 2015 et 2016 et de bonnes perspectives pour 2017. De même, la productivité des opérations de dédouanement s'améliore progressivement avec la baisse du temps moyen de dédouanement, et témoigne des efforts consentis par la DGD en collaboration avec Gasynet pour améliorer constamment la productivité des opérations de dédouanement.

Force est de constater que le défi qui consistait à créer un environnement à travers lequel il serait possible de développer une économie dynamique et forte, où les échanges de données ainsi que les contrôles effectués par l'État, bien que nécessaires, ne constituent pas une entrave au commerce a été relevé avec efficacité et efficience.

Au niveau du contrôle douanier et de la lutte contre la fraude

Les actions menées par la DGD au niveau du contrôle douanier et de la lutte contre la fraude ont eu pour résultats l'augmentation du montant des droits et taxes compromis constatés de 21,4 milliards d'Ariary en 2015 à 56,1 milliards d'Ariary en 2016 ainsi que des montants récupérés sur ces droits et taxes compromis de 12,6 milliards à 15,2 milliards d'Ariary entre 2015 et 2016. De même, au niveau des amendes prononcées, une progression nette des montants est constatée de 10,2 milliards d'Ariary en 2015 à 16 milliards d'Ariary en 2016. Le suivi de ces amendes prononcées s'est fortement amélioré avec un taux de récupération des amendes prononcées qui passe de 73% en 2015 à 88% en 2016.

Cette amélioration a été permise grâce à la réorganisation et le renforcement de l'analyse-risques via la création d'un service uniquement dédié à ce domaine et d'un Comité Stratégique d'Analyse de Risque présidé par le DGD. Son objectif est de professionnaliser l'analyse et le ciblage des flux déclarés afin de mieux orienter les contrôles sur les échanges à risque élevé et de favoriser les échanges d'information avec les administrations douanières étrangères (statistiques miroirs) pour l'orientation des contrôles a posteriori.

Des actions orientées vers une meilleure efficacité de recouvrement de recettes douanières pour se rapprocher de plus en plus des opérateurs et des usagers...

L'administration douanière s'efforce de moderniser les moyens destinés au recouvrement, à assurer le contrôle « a posteriori » et à mieux garder la frontière de 5 000 km de côtes. Dans ce cadre, la douane malgache multiplie les initiatives pour se rapprocher de plus en plus des opérateurs et des usagers. Depuis 2015, des actions ont été

mise en œuvre dont entre autres (i) la création d'un service de suivi des opérations commerciales et d'un service de pilotage et de coordination des bureaux des douanes afin de suivre à temps réel les opérations commerciales, renforcer les contrôles et harmoniser les procédures ; (ii) le renforcement des contrôles en matière de Valeur par la création d'un Service responsable uniquement de la Valeur et de l'Origine ; (iii) la dématérialisation des procédures douanières

: sites pilotes Mamory Ivato et Mahajanga ; (iv) la gestion qualitative des Ressources Humaines en respectant les règles de mobilité déjà définies dans les précédentes stratégies, et en appliquant des principes de gestion prévisionnelle des ressources humaines ; et (v) le renforcement de l'efficacité du recouvrement par la sécurisation des procédures comptables et la collaboration avec la Direction Générale des Impôts.

Des dépenses fiscales

Une dépense fiscale est un transfert de ressources publiques résultant d'une réduction des obligations fiscales. A ce titre, il convient d'en étudier l'efficacité, c'est-à-dire de comparer le manque à gagner en termes de ressources fiscales internes et leurs effets directs et indirects sur l'activité, l'emploi et les dépenses des ménages. L'exercice est complexe d'autant plus que les exonérations de tout genre se sont multipliées à Madagascar au fil des années et des Lois de Finances.

Des efforts plus systématiques doivent être mis en place sur les deux derniers points afin de mesurer la portée des exonérations fiscales à Madagascar en termes de coûts et d'impact.

L'enjeu des dépenses fiscales en termes de développement est qu'elles peuvent être un outil de lutte contre la pauvreté en réduisant, par exemple, la fiscalité sur les biens de première nécessité, qui pèsent sur le budget des ménages pauvres ou vulnérables. D'autre part, les dépenses fiscales peuvent entraîner des effets d'aubaines qui bénéficient principalement aux ménages riches sans contribuer à la réduction de la pauvreté. Aussi, il est important d'en mesurer l'impact car ce sont des ressources qui autrement pourraient servir à financer les dépenses sociales prioritaires et ainsi contribuer à améliorer le développement humain.

L'évaluation des dépenses fiscales

A ce jour, 243 mesures dérogatoires ont été recensées comme dépenses fiscales, dont 85% concernent la fiscalité indirecte (TVA, DD et DA). Sur ces 243 dépenses fiscales, seules 59 ont pu être chiffrées et composent donc l'échantillon étudié. Le coût budgétaire des dépenses fiscales a donc été estimé à 512,1 Mds Ar., soit 1,79 % du PIB et 17 % des recettes fiscales totales.

Dépenses fiscales relatives aux régimes spéciaux

Les principales mesures dérogatoires sont inscrites dans les lois de finances. Depuis 2014, Madagascar doit adapter son Code des Douanes ainsi que ses taux de prélèvement consolidés afin de respecter des engagements pris avec ses partenaires internationaux :

- **L'Accord de Partenariat Economique intérimaire avec l'Union européenne:** L'accord intérimaire est entré en vigueur depuis le début du mois de janvier de 2014 et vise la libre circulation partielle, voire totale, de la plupart des produits en provenance de l'Union européenne par la réduction progressive du taux de droit de douane. La Loi de Finances de 2014 a officiellement acté

la suppression des droits de douane sur les matières premières importées directement des pays membres de l'Union européenne. En 2015, ce sont les biens d'équipement qui sont complètement affranchis. Enfin, la Loi de Finances 2016 a abaissé les droits de douane à 15% pour les biens finaux et 8% pour les biens intermédiaires.

- **L'accord tarifaire dans le cadre de l'intégration régionale:** Pour ce qui concerne les dépenses fiscales assises sur l'intégration régionale, l'exemption du droit de douanes sur tous les produits originaires de la région de la SADC, à l'exception des produits pétroliers, est inscrite dans la loi de finances initiale de 2014.

Enfin certaines modifications ont été justifiées par une volonté de relancer le développement économique et social. Dans le cadre de la loi de finances initiale de 2014, certaines transactions domestiques ont bénéficié des modifications des droits tarifaires en vue de relancer le développement sectoriel (industrie, agriculture et élevage), et faciliter l'accès aux soins (lunettes correctrices, médicaments) et aux biens de première nécessité (riz).

Des dérogations au secteur minier

La LGIM (2001) est une option juridique proposée par le Gouvernement Malgache aux grands investisseurs miniers afin de rendre plus attractif le secteur. Rectifiée en 2005 afin de s'appliquer à tout investissement de plus de 50 milliards d'Ar., le texte définit les obligations de l'entreprise minière envers l'État Malgache, les collectivités et la population. L'opérateur minier doit se conformer à un plan d'investissement qu'il aura préalablement soumis à la Commission des Grands Investissements Miniers (CGIM). Une fois le plan d'investissement validé, l'opérateur minier peut bénéficier d'exonérations d'IR pour les cinq premières années d'exploitation, d'un taux réduit d'IR de 10% pour la LGIM et d'un taux spécial pour la convention d'Etablissement, d'un

taux réduit d'IRCM de 10% pour les dividendes, de l'exonération de l'IRCM pour les intérêts et enfin de droits de douane réduits notamment sur les biens d'équipements. A ce jour, seul le projet Ambatovy a demandé et a obtenu l'éligibilité à la LGIM.

Des dérogations aux zones franches

Le régime de zones et d'entreprises franches est régi à Madagascar par la loi n° 2007-037 du 14 janvier 2008. Il s'agit d'un régime s'appliquant aux investissements réalisés par des promoteurs nationaux ou étrangers (ou une combinaison des deux), dans des activités orientées vers l'exportation. Les Entreprises Franches réunissent trois catégories d'entreprises, à savoir les entreprises individuelles de transformation, les entreprises de services, et les entreprises de production intensive de base. L'attestation d'une Zone ou Entreprise Franche est délivrée par l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM). Ce statut, dont l'application exclut celle de toute autre régime d'exception d'investissement en vigueur à Madagascar, permet de bénéficier d'un régime préférentiel en matière sociale, fiscale ou encore douanière. On pourra notamment citer, sans que cette liste de mesures ne soit exhaustive :

- **En matière sociale:** La non-application des dispositions du Code du Travail relatives au travail de nuit des femmes, et le libre recours aux heures supplémentaires sur simple déclaration, dans la limite de cinq heures par semaine (au-delà, la réglementation classique s'applique).
- **En matière fiscale:** A compter de la date de l'exploitation effective (soit 12 mois après la délivrance de l'attestation), l'application d'une exonération de l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés et du Minimum de Perception pendant les 15 premiers exercices pour les zones franches, pendant les 5 premiers exercices pour les entreprises franches industrielles de transformation,

et pendant les 2 premiers exercices pour les entreprises franches de services ; l'application de réduction d'impôts pour les investissements en biens amortissables réalisés après la période d'exonération d'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés ; un plafonnement à 30% de la base imposable pour le montant de l'impôt des revenus salariaux des expatriés.

- **En matière douanière:** La non-soumission à la TVA des importations, et l'assujettissement à une TVA au taux de 0% des exportations de biens et services, ou des ventes de biens et services aux autres Entreprises Franches ; l'exonération de droits de douane et de toute taxe à l'importation pour des matériels définis et destinés à la préparation, l'aménagement et l'exploitation des Zones et Entreprises Franches ; l'exonération de droits de douanes et de toute taxe à l'exportation pour les biens et services exportés à l'étranger, ou les biens et services vendus aux autres Entreprises Franches ; et la possibilité de vendre des produits et services sur le territoire national, dans la limite de 5% de la production effectivement exportée (ces ventes étant soumises à l'application de la TVA).

Ce régime préférentiel doit en revanche être davantage contrôlé pour s'assurer que les productions ne sont pas écoulées sur le marché national au-delà du seuil toléré, entraînant ainsi une distorsion à la concurrence néfaste à la production nationale non exportatrice.

Par ailleurs, compte tenu des abus constatés en matière de ventes locales et d'absence de régularisation des droits de douane, ces entreprises devraient régulièrement faire l'objet de contrôles fiscaux. Tel n'est pas le cas. La gestion des entreprises et Zones franches par la Direction Générale des Impôts ne peut donc pas être considérée comme satisfaisante.

Dépenses Fiscales relatives à la fiscalité indirecte de porte

Les exonérations indirectes en douane représentent la part la plus importante des dépenses fiscales évaluées en 2015 soit 0,94% du PIB et 8,90% des recettes fiscales totales.

Il en ressort une exonération massive des biens de première nécessité (céréales, riz, médicaments) et des biens d'équipement. A priori, il s'agit d'une stratégie complémentaire permettant à la fois de juguler l'inflation sur les biens de première nécessité, d'assurer un certain accès aux soins et d'accélérer l'industrialisation du pays. Un véritable diagnostic demanderait toutefois d'analyser ces subventions aux importations et à la production par rapport aux dépenses des différentes catégories socio-économiques et surtout l'effet d'éviction ou d'entraînement sur la production domestique.

Cependant, la priorité doit toutefois être donnée à la modernisation des infrastructures de collecte de données. En effet, certains dysfonctionnements ont pour origine des insuffisances en matière informatique :

- Manque d'informations au niveau des déclarations de TVA obérant l'enrichissement du couplage des données (notamment coûts d'achats des marchandises importées, marge bénéficiaire appliquée, etc.).
- Les états financiers annexes aux déclarations de TVA n'étant pas encore informatisés, le couplage des données se révèle complexe et fastidieux à réaliser.
- Existence de données qui ne sont pas intégrées dans le système SYDONIA ++ (notamment l'identité des vérificateurs physiques de la douane).

Des dépenses publiques au développement humain

Après avoir passé en revue l'épargne domestique, les revenus fiscaux et l'efficacité de l'administration fiscale, il nous reste encore à étudier une dernière dimension de la mobilisation intérieure des ressources: l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique.

Un budget de plus en plus maîtrisé

Les courbes de variation des recettes et dépenses publiques couvrant la période 2013-2019 montrent une évolution irrégulière de 2013 à 2015 attribuable entre autres à une baisse tendancielle des APD, à une précarité de la situation financière de l'Etat pendant le régime de la Transition, aux risques persistants de dérapages budgétaires, et à des politiques conjoncturelles de maîtrise de l'inflation. Une certaine ré-adéquation des recettes aux dépenses n'est perceptible qu'à partir de 2016. La trajectoire des finances publiques montre ainsi que les recettes budgétaires n'ont jamais pu couvrir les dépenses budgétaires en raison, d'une part, de la faiblesse du système productif malgache et des facteurs conjoncturels dont la crise politique, et d'autre part, de l'orientation générale de la politique économique de l'Etat qui influence entre autres le ciblage du déficit budgétaire.

Un déficit maîtrisé malgré la fluctuation du volume des dons

Depuis la fin de la crise politique en 2014, le déficit budgétaire de l'Etat tourne en moyenne autour de 3% du PIB. L'analyse de l'évolution des inscriptions budgétaires effectives de 2013 à 2016 montre un profil budgétaire qui met bien en évidence l'importance de l'aide extérieure et le caractère fluctuant et donc précaire de cette dernière. Elle est passée de 592,9 milliards d'Ariary, soit 18,26% des recettes publiques

en 2014 à 1.089,19 milliards d'Ariary en 2016, soit 22,51% des recettes publiques. La partie la plus importante de cette augmentation de dons provient des subventions extérieures affectées aux investissements (+ 105,2 milliards d'Ariary en 2016).

Un doublement des dépenses publiques en une décennie

Depuis le milieu des années 2000, les dépenses publiques ont augmenté de manière continue en valeur absolue. Elles sont passées de 2.525,4 milliards d'Ariary en 2006 à 5.161,8 milliards d'Ariary en 2016, soit un doublement en une décennie.

Cette augmentation des dépenses publiques s'explique par un accroissement de l'action de l'Etat pour prendre en charge les besoins des populations et son rôle de plus en plus important comme acteur économique à travers les entreprises publiques et les investissements en infrastructures. Cette évolution cache toutefois des périodes de baisse continue des dépenses publiques en milieu de période en lien avec l'avènement de la crise politique de 2009. En effet, les dépenses publiques qui représentaient plus de 21 % du PIB en 2006 ne faisaient que 13.4 % du PIB en 2012, mais à partir de 2014, la situation s'est améliorée passant 14,8% du PIB en 2014 à 16,2% en 2016. Une tendance à la hausse marquée par le retour de l'aide extérieure et l'amélioration progressive des recettes fiscales recouvrées.

La taille du secteur public malgache, mesurée par le rapport entre les dépenses publiques et le PIB, se situe en-dessous de la moyenne africaine. Les dépenses publiques gravitent autour de 15% de son PIB alors que la moyenne africaine dépasse largement 20%. Une faiblesse justifiée par une relative défaillance de l'Etat à fournir un socle de base des biens et services collectifs alors que la population s'accroît ainsi que ses besoins.

Des dépenses en capital et d'investissement de plus en plus importantes dans la composition des dépenses publiques ces trois dernières années

Une analyse par catégorie des dépenses publiques au cours des trois dernières années (2014-2016) permet de constater une augmentation progressive des dépenses en capital de 22,88% des dépenses totales en 2015 à 32,20% en 2016. Cette nette progression est justifiée par l'effort gouvernemental dans la mise en place d'infrastructures économiques et dans l'appui aux secteurs sociaux, en particulier l'éducation et la santé. Ces dépenses en capital ont été financées par ressources externes à hauteur de 2,8% du PIB en 2014 contre une prévision de 3,5% du PIB en 2016.

L'accroissement des dépenses d'investissement participe favorablement à l'accélération de la croissance économique. En effet, l'investissement public joue un rôle important dans la relance de la croissance économique par le biais de l'effet multiplicateur entraînant un accroissement plus que proportionnel du revenu national. Ce constat confirme également l'orientation générale de la politique budgétaire du Gouvernement pour la relance économique effective du pays après la longue crise de 2009-2013.

Les dépenses de salaire des fonctionnaires ont été la variable d'ajustement des finances publiques de 2011 à 2016 et représentent 38 % des dépenses totales au détriment de l'investissement public

En désagréant par nature les dépenses courantes (qui représentent 11% du PIB), nous constatons que les dépenses de fonctionnement représentent 23,99% des dépenses totales en 2016, contre 25,66% en 2014, tandis que les dépenses de salaires se situent en moyenne autour de 38% pour la période 2011-2016, contre une moyenne de 27% des dépenses totales pendant la période 2002-2010.

Si les dépenses de salaire des fonctionnaires ont été la variable d'ajustement des finances publiques de 2011 à 2016, l'examen de l'évolution de la composition des dépenses publiques dans la LFR montre qu'en 2017 nous revenons à la situation d'avant la période de crise de 2009 où ce sont les dépenses en capital à travers l'investissement public qui est la variable d'ajustement des finances publiques. De 2010 à 2015, les dépenses de salaire ont augmenté de 66% pour une augmentation des effectifs des fonctionnaires de l'ordre de 20%. L'analyse du ratio Dépenses salariales sur recettes fiscales montre une tendance à la baisse depuis 2014 (54,5%) jusqu'en 2016 (48,20%). Un ratio qui est bien loin des normes admises en Afrique comme au sein de l'UEMOA (règle de convergence de 35% pour ce ratio) qui est un bon indicateur de la capacité nationale à financer le service public, notamment les salaires qui sont considérés comme incompressibles à court terme.

Une augmentation tendancielle des dépenses de fonctionnements très marquée par une forte hausse des transferts et des subventions depuis 2013

On constate une hausse tendancielle des transferts et des subventions depuis 2013, passant de 1131,6 Milliards d'Ariary à 2.704,3 Milliards d'Ariary en 2017. Cette hausse est surtout liée aux subventions sur les carburants et aux subventions et transferts en faveur des entreprises publiques, notamment la compagnie d'Eau et d'Electricité JIRAMA et la compagnie aérienne AIR MADAGASCAR. Toutefois, il est à noter que des programmes de réformes liées à la Facilité élargie de crédit du FMI accordée en juillet 2016 sont déjà engagés par l'Etat en faveur de ces entreprises publiques déficitaires, et pour baisser progressivement les subventions aux carburants. La réduction des transferts et subventions non prioritaires permettra à Madagascar de consacrer davantage de ressources aux dépenses prioritaires de réduction de la pauvreté et à l'accélération de la croissance.

Un niveau de concentration et de dispersion des dépenses publiques mal équilibré

Le niveau de concentration des crédits inscrits dans la loi de finances initiale (LFI) pour 2017 révèle que les parts les plus importantes des dépenses publiques sont concentrées autour de six ministères pour près de 67,40% du budget de l'Etat pour 2017, tandis qu'en termes de niveau de dispersion du budget de l'Etat, les parts du budget de l'Etat restants (32,6 % du budget total) sont respectivement repartis entre les 28 autres ministères (27,99%) et les 7 institutions de la République (4,60%) dont leur part respective varie de moins de 1 à 4%.

Le Ministère des Finances et du Budget (MFB) se voit attribuer la part la plus importante avec 26,07% du budget de l'Etat, suivi par le Ministère de l'Education Nationale (MEN), 13,50%.

Le Ministère des Travaux Publics (MTP) se trouve en troisième position avec 7,86% du budget. Le Ministère de la Pêche, de l'Agriculture et de l'Elevage (MPAE) et le Ministère en charge du Projet Présidentiel, de l'Aménagement du Territoire et de l'Equipement (MPPATE) détiennent respectivement 7,86% et 5,63% de parts du budget national. Le Ministère de la Santé Publique (MSP) occupe la sixième place avec 5,58% du budget.

Un système de gestion des finances publiques qui s'arriment aux normes internationales avec une crédibilité budgétaire qui se renforce et une exhaustivité et transparence du budget

En ce qui concerne les recettes, corroborant le jugement positif dans le rapport PEFA 2014, la situation actuelle peut être qualifiée de

satisfaisante tant au niveau de la conformité de la comptabilisation des recettes au Plan Comptable des Opérations Publique, qu'au niveau de la qualité des prévisions.

En termes d'exhaustivité et de transparence du budget, la classification du budget répond aux normes internationales. L'introduction dans les documents de la LFR 2017 de tableaux d'exécution budgétaire avec les renseignements sur le niveau de mandatement constitue un premier pas encourageant dans ce domaine. Le cas des entreprises publiques est plus compliqué étant donné qu'elles sont considérées comme des opérations extrabudgétaires. De fait, les autorités budgétaires sont dans l'impossibilité d'obtenir des renseignements sur l'état d'exécution de leurs ressources ou de soumettre leurs états financiers à la Cour des Comptes. Un audit approfondi des plus importantes entités publiques mené conjointement par l'Inspection Générale d'Etat et un cabinet d'audit extérieur serait fortement recommandé.

Une budgétisation fondée sur les politiques publiques notamment dans les secteurs prioritaires

En termes de stratégie de développement, une évolution favorable se dessine à partir du budget 2017 avec l'insertion des documents du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) de six Ministères pilotes qui touchent les 4 secteurs prioritaires (éducation, santé, travaux publics, agriculture et élevage) dans la LFI 2017. Toutefois, si l'originalité d'une démarche CDMT est de permettre une meilleure coordination entre ministères, ce n'est pas encore le cas actuellement pour la première génération des CDMT (2016-2018).

³ On prend en compte les départements ministériels qui incluent les indicateurs du développement humain à Madagascar, soit le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Eau, de l'hygiène et de l'assainissement, le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, en incluant deux organismes rattachés à la Primature qui ont des allocations budgétaires relatives à la nutrition et à la protection sociale, dont l'Office National de Nutrition (ONN) et le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID)

Un budget des secteurs sociaux en augmentation mais dont le poids relatif diminue.

Le budget total des ministères des secteurs sociaux³ dans la LFI a connu une forte augmentation de 52% entre 2014 et 2017 en passant de 1.097 milliards d'Ariary à 1.667 milliards d'Ariary. Toutefois, la part du budget financé par l'Etat a baissé depuis 2015 passant de 3,85% à 3,59 % du PIB en 2017. Ceci s'explique en partie par un mécanisme de compensation entre financement de l'Etat et aide extérieure sur la part du budget allouée aux secteurs sociaux.

En désagrégeant maintenant par ministères, les montants des crédits ouverts inscrits dans les lois de finances initiales de 2014 à 2017 pour couvrir les dépenses relatives à l'éducation nationale et la santé publique ont connu une hausse substantielle (de 914,27 milliards d'Ariary en 2014 à 1.234,45 milliards d'Ariary en 2017, soit une hausse de plus de 320 milliards d'Ariary sur la période). Mais, alors qu'ils représentaient 29,38% du montant total des crédits ouverts en 2014, ils n'en représentent que 19,08% en 2017, soit une baisse de dix points.

Les autres ministères concernés par les indicateurs du Développement humain n'ont chacun que des crédits de moins de 2% du montant de l'ensemble des crédits ouverts. Si on prend, par exemple, en considération le crédit alloué au financement du secteur : Eau, Assainissement et Hygiène qui s'élève à 98,98 milliards d'Ariary, ils ne représentent que 1,53% des crédits ouverts pour 2017.

Les liens entre fiscalité et financement du développement humain peuvent être également analysés sur la base de la sensibilité des crédits alloués par rapport à la performance des recettes fiscales. Un accroissement de 1% des recettes fiscales n'entraîne qu'une hausse de 0,71% des dépenses allouées pour financer les programmes relatifs au développement humain. L'éducation, qui est le secteur le plus important

dans la structure des dépenses publiques, a par exemple une élasticité de 0,58%.

Même si Madagascar consacre déjà 21% de ses dépenses totales à l'éducation, ce qui est considérablement plus élevé que la moyenne des pays en développement d'ASS et de l'ensemble du groupe à faible revenu, l'Education doit rester un enjeu prioritaire surtout si on tient compte de la pression démographique et des inégalités régionales.

L'exécution des dépenses publiques dans les secteurs sociaux est en augmentation ces dernières années mais handicapée par la forte proportion des salaires et la dépendance au financement extérieur

Le taux d'exécution budgétaire des dépenses d'éducation est passé de 73% des crédits définitifs alloués au secteur en 2014 à presque 100% en 2016. Une amélioration qui pourrait trouver son explication par l'effort dans la planification et l'analyse budgétaire du Ministère de l'éducation nationale pour mieux utiliser et rationaliser le budget en tant qu'outil stratégique pour le secteur de l'éducation. Toutefois, la forte proportion des salaires dans les dépenses publiques d'éducation pourrait handicaper l'efficacité du secteur, au détriment des programmes d'amélioration de la qualité d'apprentissage, étant donné que les impacts attendus sur la qualité de l'éducation risquent d'être masqués par ce bon taux d'exécution. La part du solde dans les dépenses engagées du MEN représente plus de 70 % du total des dépenses du secteur, et le rythme va en augmentant passant de 73,70% des dépenses du MEN en 2014 à 75,77% en 2015.

La forte dépendance du secteur de la santé au financement par des fonds extérieurs (plus de 80% du financement public dans le secteur de la santé provenaient de fonds externes) le rend vulnérable aux variations de l'aide extérieure. Plus généralement, on peut noter une tendance

à la baisse des dépenses du secteur sur tous les types d'intrants à l'exception des salaires réguliers qui a augmenté à la fois en termes réels et en tant que part des dépenses totales (la part des salaires étant passée de 59,01% en 2014 à 63,45% en 2015).

Des dépenses publiques d'enseignement primaire pro-pauvres

D'après la revue des dépenses publiques 2015 sur le secteur de l'éducation de la Banque Mondiale, et en se référant à l'accès aux écoles publiques selon les quintiles de dépense des ménages, il ressort que les dépenses supplémentaires dans l'enseignement primaire favorisent clairement les pauvres, les dépenses publiques d'enseignement secondaire sont égalitaires, alors que les dépenses dans l'enseignement supérieur n'ont aucun impact direct pour les pauvres. Les inégalités par niveau de revenus augmentent ainsi tout au long du cycle d'éducation. La part des coûts d'éducation financés par les ménages n'a cessé d'augmenter ces dix dernières années, avec une forte accentuation de la part du budget des ménages allouée à l'éducation en faveur des plus riches. En effet, les plus pauvres ont dépensé en moyenne 3,5% de leur budget pour l'éducation en 2012 contre seulement 2% en 2005, alors que les plus riches ont vu leur part augmenter de 1,5% en 2005 à 4,4% en 2015. Cette situation pourrait notamment s'expliquer par une fracture de plus en plus grande entre enseignement public et privé.

La forte canalisation des dépenses publiques d'éducation vers les dépenses de salaires

Les dépenses publiques d'éducation à Madagascar sont canalisées essentiellement vers les salaires, laissant peu de possibilités pour financer les intrants qui ont un impact sur l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Les recrutements effectués par le Ministère de l'Education Nationale n'ont fait que plus ou moins stabiliser le ratio élèves/maître qui est passé de 43 en 2012, à 40 en 2013 et 2014, 44 en 2015 et 45 en 2016. En outre, les problèmes liés à l'iniquité sur la répartition des enseignants au niveau géographique constituent toujours un frein au redéploiement au niveau national de ses enseignants FRAM à cause des facteurs relatifs à l'enclavement et l'insécurité dans certaines régions.

Des performances budgétaires des programmes de santé mitigées

Six programmes ayant un lien direct avec le développement humain ont pu être étudiés et ont révélé que le MSP a atteint la majeure partie des objectifs qu'il s'est fixés durant cette période. Le taux de couverture vaccinale DTChepb3 Hib a progressé de 4% entre 2014 et 2015. Quant au pourcentage de CSB2 tenu par un médecin, on a enregistré une hausse de 4,7% entre 2014 et 2015. En revanche, certains programmes ont connu une régression en termes de résultats réels obtenus entre 2014 et 2015. Nous pouvons citer entre autres le taux de létalité par la Peste qui a connu une relative progression allant de 14,5% en 2014 à 17% en 2015, soit une hausse de plus de +7% entre 2014 et 2015 tandis que le taux d'incidence du paludisme augmente de plus de 6 points. La mauvaise performance du programme de santé mesuré par le taux de létalité de la peste peut être expliquée par l'insuffisance de moyens de prévention et de sensibilisation en zones enclavées surtout pendant la période de pluie.

Des dépenses publiques de santé ne favorisant pas les plus défavorisés

L'analyse de la distribution des avantages tirés des dépenses salariales du Ministère de la Santé sur le personnel des formations sanitaires révèle ainsi que le quintile le plus riche bénéficie 3,6 fois plus que le quintile le plus pauvre, et au moins deux fois plus que les ménages dans tout autre

quintile. Tandis que l'analyse de la distribution des avantages tirés des dépenses non salariales du Ministère de la Santé sur le personnel des formations sanitaires montre également que les avantages allant aux individus dans le quintile le plus riche sont deux à quatre fois plus élevés que ceux qui vont dans les deux quintiles les plus pauvres.

Une distribution régionale des dépenses de santé ne bénéficiant pas aux régions les plus pauvres

Les dépenses de fonctionnement du Ministère de la Santé Publique en soins de santé sont caractérisées par une répartition régionale fortement régressive. Même en restreignant les analyses aux dépenses de fonctionnement pour les soins de santé primaires, le constat est que des régions ayant un taux de pauvreté plus faible (régions DIANA, ANALAMANGA, BOENY, ALAOTRA MANGORO) reçoivent plus d'allocation de dépenses en soins de santé par habitant, au détriment des régions ayant des taux de pauvreté plus élevés (régions VAKINANKARATRA, ATSIMO ATSIANANA, BONGOLAVA, ITASY, ANOSY, ANDROY, ATSIMO ANDREFANA, VATOVAVY FITOVINANY, SAVA,...) mais qui reçoivent moins de financement.

Les dépenses publiques en santé ne sont pas allouées aux services de santé les plus demandés par la population

En se basant sur l'analyse des coûts unitaires des dépenses salariales de 2013 et le nombre de personnes qui se rendent dans une formation sanitaire sur une base annuelle on peut constater que les coûts unitaires des soins de santé augmentent de façon exponentielle au fur et à mesure qu'on progresse dans les niveaux de soins. Le constat est clair, les CHU absorbent environ un tiers de toutes les dépenses du Ministère de la Santé destinées aux formations sanitaires, mais les pauvres ne les fréquentent que rarement, tandis que les CSB1 sont très largement fréquentées par les pauvres et ne disposent que de 7% des dépenses du Ministère. Aussi, pour une optimalisation des allocations des dépenses de santé par type d'établissement et pour plus d'efficacité dans les services de soins en faveur des populations vulnérables, il serait judicieux de déployer une partie du personnel de soins primaires des CHU aux formations qui accueillent les plus grands nombres d'utilisateurs.

Bibliographie

AfDB and GLOBAL FINANCIAL INTEGRITY (2013), Illicit Financial Flows and the Problem of Net Resource Transfers from Africa: 1980-2009. Report.

AGENOR P-R (2000), L'économie de l'ajustement et de la croissance, Mimeo Banque Mondiale, Washington, 848p.

ANDRIANJAKA R., GUERRERO G. (2018). Analyse du Budget des secteurs sociaux 2014-2018, Document de travail, UNICEF, Madagascar, Antananarivo.

ANYANWU J., ANDREW E., ERHIJAKPOR O. (2007). Health Expenditures and Health Outcomes in Africa. Available at: <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/documents/Publications/26820442-En-ErWP-91.pdf>

ARRIF M., CHEEN L. (2001), Mobilizing Domestic and External Resources for Economic Development : Lessons from the Malaysian Experience. Asia-Pacific Development Journal. Vol. 8, N° 1, June 2001

BANQUE CENTRALE DE MADAGASCAR (2004-2016), Bulletin économique annuel : série années 2004-2016, BCM, Antananarivo.

BANQUE MONDIALE (2011), Madagascar Revue des Dépenses Publiques : Politique Budgétaire et Investissement public en période d'instabilité politique, Banque Mondiale, Antananarivo, 130p.

<http://siteresources.worldbank.org/INTMADAGASCARINFRENCH/Resources/PER.pdf>

BEAMAN L., KARLAN D., THUYSBAERT B., UDRY C. (2015) Selection into Credit Markets: Evidence from Agriculture in Mali. Working Paper.

BENON et al, « Poursuite de la modernisation des administrations fiscale et douanière », FMI, Antananarivo, février 2009.

BLOOM D.E., CANNING D. and SEVILLA (2004), The Effect of Health on Economic Growth: a production function approach. World Development 32 (2004): 1-13. Doi: 10.1016/j.worlddev.2003.07.002

BOLWIG S., PONTE S., DU TOI A., RIISGAARD L., HALBERG N. (2010) Integrating Poverty and Environmental Concerns into Value-Chain Analysis: A Conceptual Framework. Development Policy Review. Vol. 28, pp. 173-194.

BORENSZTEIN, E., De GREGORIO, J., et LEE J-W. (1998), How does Foreign Direct Investment affect economic growth? Journal of International Economics, vo.45, n°1, 115-135.

BOYCE J., NDIKUMANA L. (2001), Is Africa a net creditor? New estimates of capital flight from severely indebted sub-Saharan African countries, 1970-1996. Journal of Development. Vol. 38, Iss. 2, pp. 27-56.

BOYCE J., NDIKUMANA L. (2011), Capital flight from Sub-Saharan Africa: linkages with external borrowing and policy options, International Review of Applied Economics. Vol. 25, Iss. 2, pp. 149-170.

BOYCEJ., NDIKUMANA L. (2012), Capital Flight from Sub-Saharan African Countries: Updated Estimates, 1970 - 2010. PERI Research Report.

BUCHANAN James M, TOLLISON Robert D (1984), The Theory of Public Choice II, University of Michigan Press.

BURNSIDE C., DOLLAR D. (2000), Aid, policies, and growth. American Economic Review. Vol. 90, No. 4, pp. 847-868.

BUSSMAN M., De SOYSA I., ONEAL J. R. (2002), The Effect of Foreign Investment on Economic Development and Income Inequality. ZEF Discussion Papers on Development Policy, n°53.

CARTWRIGHT N., DEATON, A. (2016), Understanding and misunderstanding randomized controlled trials, NBER Research Paper No. 22595.

CENTER FOR STRATEGIC AND INTERNATIONAL STUDIES (2014), Taxes and Development: The Promise of Domestic Resource Mobilization. A Report of the CSIS Project on U.S. Leadership in Development, Washington USA.

CHATAIGNER Jean-Marc (2014), Madagascar : le développement contrarié, Afrique contemporaine n° 251, pp. 107-124.

CLEMENS M., RADELET S., BHAVNANI R., BAZZI S. (2012) Counting chickens when they hatch: Timing and the effects of aid on growth, The Economic Journal. Vol. 122, Iss. 561, pp. 50-617.

CLEMENS, M. and PETERSON, G. (2006), Medical Leave: A New Database of Health Professional Emigration from Africa. Center for Global Development. Working Paper No. 95.

CNUCED (2006), Le développement économique en Afrique : Doublement de l'aide : Assurer la «grande poussée». Publication des Nations Unies, numéro de vente F.06. II.D.10. New York et Genève.

COLLIER P., HOFFLER A., PATTILLO C. (2001), Flight capital as a portfolio choice. World Bank Economic Review. Vol. 15, Iss. 1, pp. 55-80.

COLLIER P., HOFFLER A., PATTILLO C. (2004), Africa's exodus: Capital flight and the brain drain as portfolio decisions. Journal of African Economies. Vol. 13, Iss. Suppl. 2, pp. 15-54.

CONFERENCE DES TRAVAILLEURS DE MADAGASCAR (Juin 2017), Rapport d'étude sur l'alignement des grilles indiciaires des fonctionnaires à Madagascar, Fonds Commun Multi bailleurs d'Appui à la Société Civile de Madagascar, Antananarivo.

CUÉ RIO Myriam (2013), Une approche de l'aide publique au développement par le biais de ses objectifs chiffrés : examen de la définition des objectifs comme facteur explicatif de leur non réalisation. Thèse de doctorat, Université Versailles.

DIALLO Bailo (2007), Dette et financement du développement économique de la Guinée. AFDB-ECA, Addis-Abeba, Ethiopie.

EASTERLY William (2003), Can Foreign Aid Buy Growth? Journal of Economic Perspectives. Vol. 17, Iss. 3, pp. 23-48.

EKANAYAKE E. M., CHATRANA D. (2010), The effect of foreign aid on economic growth in developing countries. Journal of International Business and Cultural Studies, 3, 1-13. May 2010.

EPARGNE SANS FRONTIERES (2011), Réduire les coûts des transferts d'argent des migrants et optimiser leur impact sur le développement. Rapport BAD/AFD.

FAVEREAU Judith (2014), L'approche expérimentale du J-Pal en économie du développement : un tournant épistémologique ? Economies et finances. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

FMI (2008), Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale.

FMI (2014), Note de politique fiscale Madagascar, FMI, Antananarivo

FMI (2017), Rapport des services du FMI pour les consultations 2017 au titre de l'Article IV. Rapport No. 17/223.

FMI (2016), Rapport No. 16/273

FMI (2011), Mobilisation des recettes dans les pays en développement, Département des finances publiques, FMI, Washington. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/french/np/pp/2011/030811f.pdf>

FMI (2013), Fiscal Monitor. World Economic and Financial Surveys. Washington D.C.

GUPTA S., SAMSHUDDI T. (2008), Mobilisation des recettes. Finance et développement. FMI. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2008/09/pdf/gupta.pdf>

FONTAGNE L., LABORDE D., and MITARITONNA C. (2010), An Impact Study of the Economic Partnership Agreements in the Six ACP Regions. Journal of African Economies. Vol. 20, Iss. 2, pp. 179-216.

FORIM et OIM (2016), Etude du Profil de la Diaspora Malagasy en France. Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Genève.

FREMIGACCI, Jean (2014), État, économie et société coloniale à Madagascar (fin XIXe siècle années 1940), Karthala, Paris. 616p.

FREMIGACCI, Jean (2014), Madagascar ou l'éternel retour de la crise. Afrique Contemporaine, n° 251, pp 125-142.

GEREFFI G., HUMPHREY J., STURGEON T. (2005), The governance of global value chains. Review of International Political Economy. Vol. 12, Iss. 1, pp. 78-104.

GESELLSCHAFT FÜR INTERNATIONALE ZUSAMMENARBEIT(2016), Elaboration de l'état des lieux de la fiscalité locale à Madagascar, PRODECID/GIZ, Antananarivo.

GLASS A. J., SAGGI K. (1998), International technology transfer and the technology gap. Journal of Development Economics. Vol. 55, Iss. 2, pp. 369-398.

HELLER Peter (2005), Understanding Fiscal Space. IMF Policy Discussion Paper, 19p.

HIMMID F., IMBERT A. (2006), Les banques centrales face aux défis du développement, Techniques financières et développement, n° 83, juin 2006, p. 31.

HUGON P (1980), Secteur informel et petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde, Revue Tiers Monde, Tome XXI, PUF, Paris.

HUGON Philippe (2005), La stagnation de l'économie malgache : le rôle des crises et des facteurs sociopolitiques en longue période. Revue Internationale et Stratégique, n° 60, pp 19-32.

HUMPHREY J., SPRATT S., THORPE J. and HENSON S. (2014), Understanding and Enhancing the Role of Business in International Development: A Conceptual Framework and Agenda for Research. IDS Working Papers.

IMF and WORLD BANK (2016). Domestic Resource Mobilization and Taxation. Inter-Agency Task Force on Financing for Development. Issue Brief Series.

INSTAT (2001-2010), Enquête Permanente auprès des Ménages : série de 2001 à 2010, INSTAT, Antananarivo.

INSTAT (2015-2016), Tableaux de Bords Economiques : série 2015 et 2016, INSTAT, Antananarivo.

INSTAT Madagascar, DIAL, OIT, PNUD (2013), Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel, ENEMPSI 2012, n°1 et n°2.

JOHNSON S. (2013), From Microfinance to Inclusive Financial Markets: The Challenge of Social Regulation, Oxford Development Studies. Vol. 41, s35-s52.

JONES S., TARP F. (2016), Does foreign aid harm political institutions? Journal of Development Economics. Vol. 118, pp. 266-281.

KEEN et al. (2007), Vers un système fiscal simple, équitable et propice à la croissance, FMI, Antananarivo.

LINDERT, P. H. (1986), Economie internationale. Economica, 8è Edition.

MANKIW G.N., TAYLOR M.P. (2011), Principes de l'économie. DeBoeck, 2è Edition.

MASLOW Abraham (1943), A Theory of Human Motivation, Psychological Review, vol. 50, n° 4, 1943, pp 370-396.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (2010), Madagascar : Opération Financière du Gouvernement Central, MECI, Antananarivo.

MINISTERE DE L'INTERIEUR DE LA DECENTRALISATION (2015), Loi n° 2015-008 du 02 avril 2015 relative aux ressources des Collectivités Territoriales Décentralisées, PNUD, Antananarivo.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET (2006-2017), Annexe 1 : Document de performance économique, Annexe 2 : Document budgétaire, Annexe 3 : Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), Lois de Finances de 2006 à 2017, MFB, Antananarivo.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET (2006-2017), Ordonnances portant Lois de Finances de 2006 à 2017, MFB, Antananarivo.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET (2008-2014), Bulletin fiscal annuel de 2008 à 2014, DGI/SAEF, MFB, Antananarivo.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET (2009-2014), Sommaire des politiques fiscales, de 2009 à 2014, DGI, MFB, Antananarivo.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET (2014-2016), Opération Général du Trésor (OGT) 2014-2016, DGT, MFB, Antananarivo.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET (2015), Guide d'application du Code général des impôts (CGI) 2015, DGI, Antananarivo.

NEPAD et ECA (2014). Mobiliser les Ressources Financières Intérieures à l'Appui de la Mise en Œuvre des Programmes et Projets Nationaux et Régionaux du NEPAD : L'Afrique compte sur ses propres ressources. Rapport de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD et de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique. Johannesburg.

OCDE (2003), Définition des principaux termes. Revue de l'OCDE sur le développement, 2003/4 No 4, p. 195 – 197.

OCDE (2016), Statistique des recettes publiques. Revenue statistics 2016.

OECD (2013), Identification and Monitoring of Potentially Under-aided Countries.

OECD, Paris. Available online: <http://www.oecd.org/dac/aid-architecture/Identification%20and%20Monitoring%20of%20Potentially%20Under-Aided%20Countries.pdf>

OIM (2016), Etude sur le Profil de la Diaspora Malagasy en France.

ONE (2017), Rapport Data 2017 : Financer le siècle Africain, ONE, 104p.

ONU (juin 2017), Rapport du Conseil Economique et Social sur le suivi du financement du développement, E/FFDF/2017/L.2, ONU, New York.

PHILIP L. (1967), La fiscalité malgache et ses récentes modifications. Revue économique de Madagascar. Université d'Antananarivo. Vol. 2, pp. 218-258.

PNUD (1990), Rapport mondial sur le développement humain 1990 : Définir et mesurer le développement humain. Oxford University Press. New York. Available at: http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_1990_fr_complet_nostats.pdf.

PNUD (2002), Rapport mondial sur le développement humain 2002 : Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté. Oxford University Press. New York. Available at: http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2002_fr.pdf.

PNUD (2011), Rapport mondial sur le développement humain 2011 : Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous. Palgrave Macmillan. New York. Available at: http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2011_fr_complete.pdf.

PNUD (2013), Rapport sur la Coopération du Développement. Madagascar.

PNUD (2015), Rapport sur le développement humain 2015 : Le travail au service du développement humain. New York. Available at: http://hdr.undp.org/sites/default/files/fr_hdr_2015_1021_web.pdf.

PNUD (2016), Rapport sur le développement humain 2016 : Le développement Humain pour tous. PNUD New York. Available at: www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/HDR/HDR2016/UNDP-HDR16-Report-EN.pdf.

PNUD (2016), Rapport sur le développement humain en Afrique : Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique. PNUD New York

PNUD (2017), Etude diagnostique du mécanisme de recouvrement des Recettes Non Fiscales liées à l'exploitation des ressources naturelles. PNUD Madagascar, Rapport provisoire.

PNUD et MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN (2016). Madagascar : Rapport sur La Coopération au Développement 2014 ; PNUD Antananarivo.

PNUD (2007), Rapport National sur les OMD. PNUD, Antananarivo

POULAIN M., RAZANAKOTO T. (2014). Migration à Madagascar : Profil National 2013. Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Genève.

PRADHAN M., PRESCOTT N. (2002), Social Risk Management Options for Medical Care in Indonesia. Health Economics 11: 431–46.

RAJAN R., SUBRAMANIAN A. (2005), Aid and Growth: What Does the Cross-Country Evidence Really Show? IMF Working Paper N° WP/05/127. June 2005

RAMIANDRISOA O., RAKOTOMANANA E. (2016), Why is there Capital Flight from Developing Countries? The Case of Madagascar. African Development Review, Volume 28, Issue Supplement S1 April/Avril 2016, Pages 22 – 38.

RANSON M. K. (2002), Reduction of Catastrophic Health Care Expenditures by a Community-Based Health Insurance Scheme in Gujarat, India: Current Experiences and Challenges. Bulletin of the World Health Organization 80(8): 613–21.

RAZAFINDRAKOTOM., ROUBAUD F., WACHSBERGER J.-M. (2013), Institution, gouvernance et croissance de long terme à Madagascar : l'énigme et le paradoxe, IRD/DIAL, Paris.

RAZAFINDRAKOTO, M. et ROUBAUD, F. (2013), Institutions, gouvernance et croissance de long terme à Madagascar : l'énigme et le paradoxe. Document de travail DIAL.

REED W.R., WEBB R. (2010), The PCSE estimator is good, just not as good as you think. University of Canterbury, New Zealand.

SAXEGAARD Magnus, Excess Liquidity and Effectiveness of Monetary Policy: Evidence from Sub-Saharan Africa, IMF Working Paper, WP/06/115, Washington, IMF, 2006, 50p.

SINE N. (2004), Epargne et développement : la contribution mutualiste. Les cahiers du CRISES, Collection Etudes théoriques.

STPCA (2016), Evaluation du Taux d'absorption de l'Aide à Madagascar. Secrétariat Technique Permanent à la Coordination de l'Aide. Primature de la République de Madagascar, Antananarivo

THE NORTH-SOUTH INSTITUTE (2010). Domestic Resource Mobilization in Africa: An Overview. The North-South Institute, Winter 2010, Ontario Canada.

TINBERGEN J. (1952), On the theory of economic policy, Amsterdam: North Holland.

TINBERGEN J. (1956), Economic policies. principles and design, Amsterdam: North Holland.

ULLAH A., PONGQUAN S. (2010), Financial Resources Mobilization Performance of Rural Local Government: Case Study of Three Union Parishad in Bangladesh. Asian Social Science. Vol. 6, N° 11, November 2010.

UN (2007), Retrouver une Marge d'Action : La Mobilisation des Ressources Intérieures et l'Etat Dévelopmentaliste. Le développement Economique en Afrique. Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement. F.07.II.D.12. Genève, 2007.

UN (2015). Addis Ababa Action Agenda of the Third International Conference on Financing for Development. United Nations. New York 2015. Available online : [http://www.un.org/esa/ffd/wp-](http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf)

[content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf](http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf)

UNCDF (2016), FinScope Madagascar 2016. Report.

UNCTAD (2007), Economic Development in Africa: Reclaiming Policy Space – Domestic Resource Mobilization and Developmental States. United Nations publication, Sales no. E.07.II.D.12. New York and Geneva.

UN-ECA (2014), Mobilisation des Ressources Intérieures. Document de Travail – Neuvième Forum pour le Développement de l'Afrique. Nations Unies – Commission Economique pour l'Afrique

UNFPA, PNUD, UNICEF, BAD, COMESA, PAM, ONU Femmes, ONN, Banque Mondiale, PGDI, INSTAT Madagascar (2013), Enquête nationale sur le suivi des objectifs du millénaire pour le développement à Madagascar 2012-2013, Madagascar, Antananarivo, UNITED NATIONS (2017), Financing for Development, Progress and prospects, New York

VAN HUFFEL C. (2001), Investissements Directs Etrangers : problèmes et enjeux pour les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Université de Toulon et du Var, Revue Région et Développement, n°13.

WACZIARG R., WELCH K. (2008), Trade Liberalization and Growth: New Evidence. The World Bank Economic Review. Vol. 22, Iss. 2, pp. 187–231.

WAGSTAFF A., VAN DOORSLAER E. (2003), Catastrophe and Impoverishment in Paying for Health Care: with Applications to Vietnam 1993–98. Health Economics 12: 921–34

WORLD BANK (2011), Madagascar - Revue des Dépenses Publiques. Public expenditure review (PER). Washington, DC. World Bank. Available at: <http://documents.worldbank.org/curated/en/473581468271812742/Madagascar-Revue-des-Dépenses-Publiques>

WORLD BANK (2015), Madagascar - Public expenditure review 2014: health sector background paper. Washington, D.C. World Bank Group. Available at: <http://documents.worldbank.org/curated/en/323001467999684782/Madagascar-Public-expenditure-review-2014-health-sector-background-paper>

WORLD BANK (2015), Madagascar - Public expenditure review 2015: education.

Washington, D.C. World Bank Group. Available at: <http://documents.worldbank.org/curated/en/271911468185343596/Madagascar-Public-expenditure-review-2015-education>

WORLD BANK (2016), Doing Business 2017 Equal Opportunity for All.

WORLD BANK (2016), Madagascar - Evolution économique récente. Washington, D.C. : World Bank Group. Available at: <http://documents.worldbank.org/curated/en/444781468196176873/pdf/104728-FRENCH-BRI-Madagascar-Eco-Up-April2016-PUBLIC.pdf>

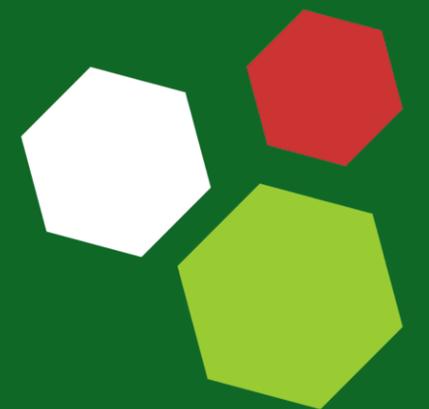
WORLD ECONOMIC FORUM (2016), World Competitiveness Report 2016-2017.

WUJUNG v., AZISEH A., ISIAH F. (2015), Assessing the effect of domestic resource mobilization on the economic growth of Cameroon. The IEB International Journal of Finance, 2016. Vol. 12, pp. 66 – 89.

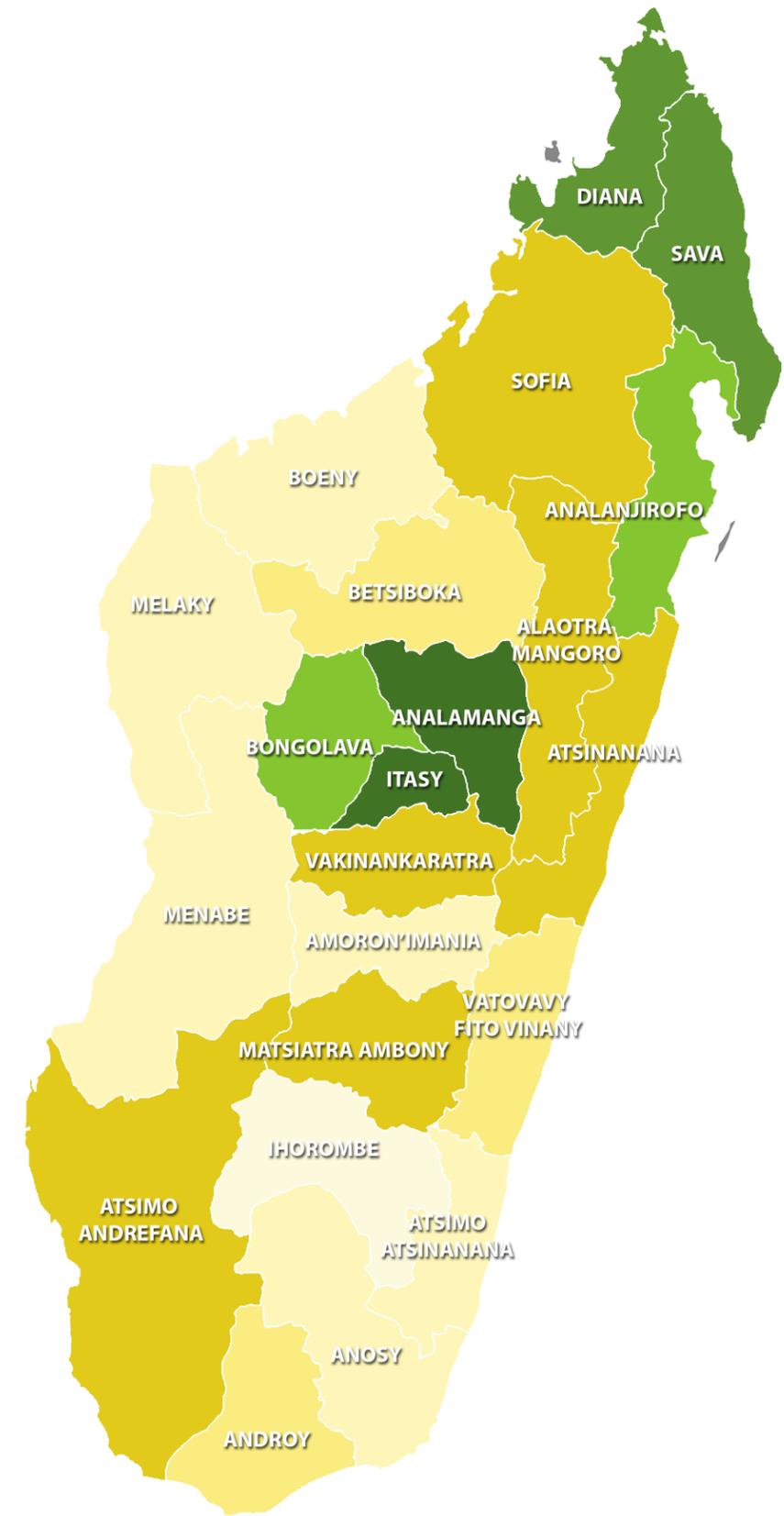
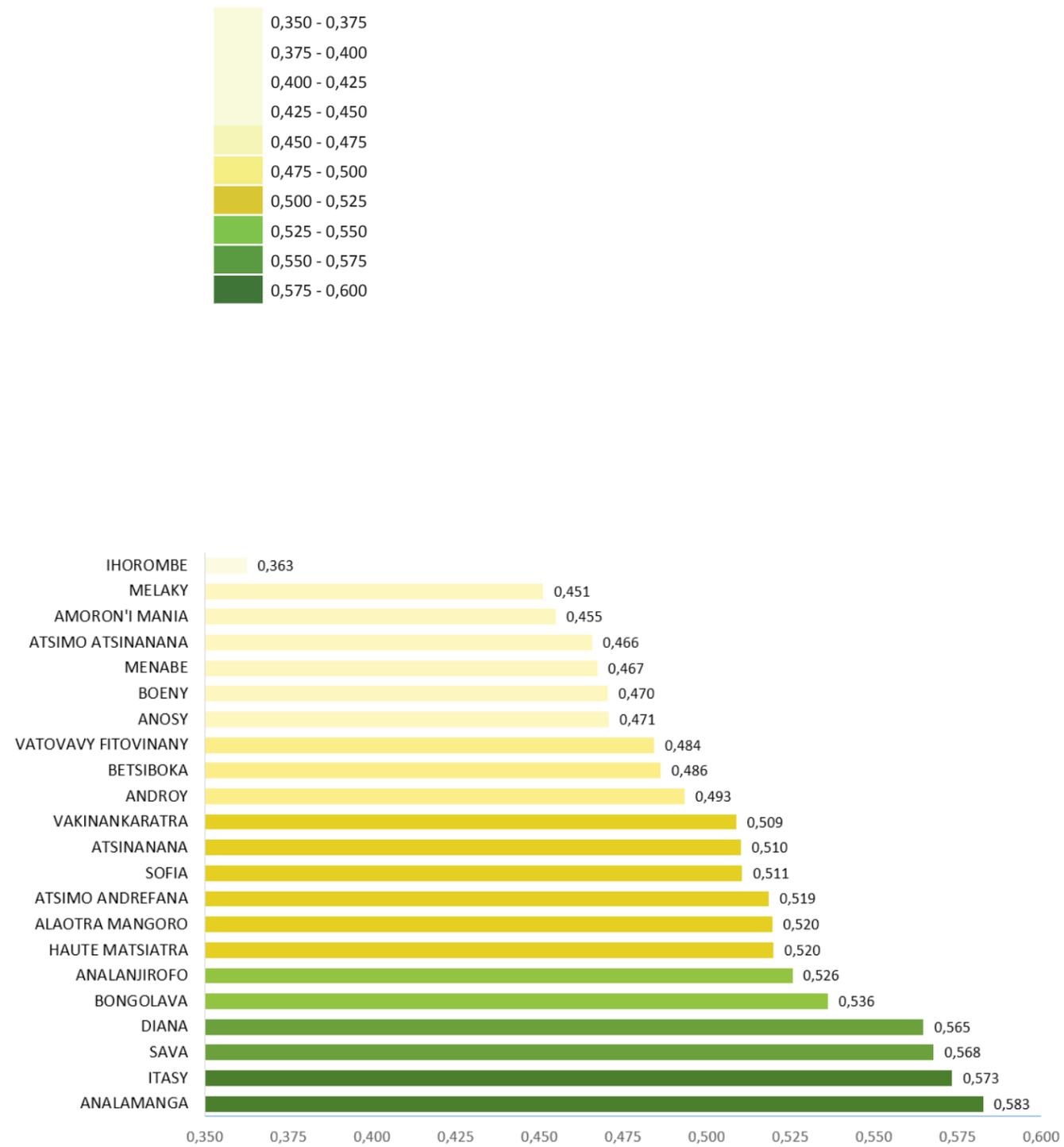
XU K., EVANS D.E., KAWABATE K., ZERAMDINI R., KLAVUS J., and MURRAY C.J.L. (2003), Household Catastrophic Health Expenditure: a multi-country analysis, Lancet 362, pp. 111-117.



ANNEXES



Indice de développement Humain dans les 22 Régions de Madagascar en 2016



Source : INSTAT/nos propres calculs

ANNEXES

Evolution de l'IDH de Madagascar et de ses composantes pour la période 1993-2016

Source : INSTAT/nos propres calculs

MADAGASCAR

Année	Indice de santé	Indice de l'éducation	Indice de revenu	Indice de Développement Humain de Madagascar (IDH)
1993	0,508	0,322	0,351	0,386
1994	0,520	0,322	0,350	0,388
1995	0,533	0,322	0,351	0,392
1996	0,545	0,322	0,352	0,395
1997	0,557	0,333	0,355	0,404
1998	0,570	0,333	0,358	0,408
1999	0,581	0,333	0,363	0,412
2000	0,592	0,333	0,368	0,417
2001	0,602	0,333	0,376	0,422
2002	0,611	0,347	0,353	0,421
2003	0,619	0,369	0,366	0,437
2004	0,627	0,398	0,373	0,453
2005	0,634	0,410	0,380	0,462
2006	0,640	0,416	0,388	0,469
2007	0,647	0,433	0,396	0,481
2008	0,654	0,441	0,405	0,489
2009	0,660	0,454	0,396	0,491
2010	0,667	0,454	0,394	0,492
2011	0,674	0,454	0,395	0,495
2012	0,681	0,486	0,398	0,509
2013	0,687	0,483	0,400	0,510
2014	0,694	0,484	0,403	0,513
2015	0,700	0,486	0,406	0,517
2016	0,706	0,480	0,410	0,518

Evolution de l'IDH ajusté aux inégalités de Madagascar et de ses composantes pour la période 1993-2016

Source : INSTAT/nos propres calculs

MADAGASCAR

Année	Indice de santé ajusté aux inégalités d'espérance de vie	Indice de l'éducation ajusté aux inégalités d'éducation	Indice de revenu ajusté aux inégalités de revenu	Indice de Développement Humain ajusté aux inégalités
1993	0,382	0,209	0,28	0,282
1994	0,391	0,209	0,278	0,283
1995	0,4	0,209	0,279	0,286
1996	0,41	0,209	0,28	0,288
1997	0,419	0,217	0,283	0,295
1998	0,428	0,217	0,285	0,298
1999	0,437	0,217	0,289	0,301
2000	0,445	0,217	0,293	0,305
2001	0,453	0,217	0,299	0,308
2002	0,459	0,225	0,281	0,308
2003	0,465	0,24	0,291	0,319
2004	0,471	0,259	0,297	0,331
2005	0,477	0,267	0,302	0,338
2006	0,482	0,27	0,308	0,342
2007	0,487	0,281	0,315	0,351
2008	0,491	0,287	0,323	0,357
2009	0,497	0,295	0,315	0,359
2010	0,502	0,295	0,314	0,36
2011	0,507	0,295	0,315	0,361
2012	0,512	0,316	0,317	0,371
2013	0,517	0,314	0,318	0,373
2014	0,522	0,314	0,321	0,375
2015	0,526	0,316	0,323	0,377
2016	0,531	0,312	0,326	0,378

Evolution de l'Indice de développement de Genre (IDG) de Madagascar et de ses composantes pour la période 1993-2016

Source : INSTAT/nos propres calculs

MADAGASCAR

Année	IDH Femmes	IDH Hommes	Indice de Développement du Genre (IDG)	Indice de Développement Humain de Madagascar (IDH)
1993	0,386	0,399	0,967	0,386
1994	0,380	0,421	0,902	0,388
1995	0,384	0,425	0,903	0,392
1996	0,387	0,429	0,903	0,395
1997	0,401	0,433	0,925	0,404
1998	0,405	0,437	0,925	0,408
1999	0,409	0,442	0,926	0,412
2000	0,414	0,447	0,927	0,417
2001	0,419	0,452	0,928	0,422
2002	0,416	0,449	0,926	0,421
2003	0,423	0,473	0,894	0,437
2004	0,428	0,499	0,858	0,453
2005	0,433	0,512	0,845	0,462
2006	0,437	0,520	0,840	0,469
2007	0,450	0,530	0,849	0,481
2008	0,455	0,541	0,841	0,489
2009	0,453	0,547	0,828	0,491
2010	0,454	0,548	0,828	0,492
2011	0,456	0,551	0,828	0,495
2012	0,481	0,555	0,868	0,509
2013	0,484	0,556	0,870	0,510
2014	0,487	0,559	0,870	0,513
2015	0,489	0,563	0,868	0,517
2016	0,492	0,563	0,874	0,518

Evolution de l'Indice de développement Humain dans les 22 Régions de Madagascar pour la période 2010-2016

Source : INSTAT/nos propres calculs

Indice de Développement Humain (IDH)

Régions	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
ALAOTRA MANGORO	0,504	0,511	0,524	0,529	0,524	0,528	0,520
AMORON'I MANIA	0,446	0,455	0,467	0,467	0,468	0,462	0,455
ANALAMANGA	0,560	0,560	0,575	0,579	0,576	0,574	0,583
ANALANJIROFO	0,522	0,534	0,541	0,538	0,529	0,534	0,526
ANDROY	0,405	0,424	0,458	0,481	0,488	0,502	0,493
ANOSY	0,431	0,428	0,469	0,472	0,475	0,478	0,471
ATSIMO ANDREFANA	0,457	0,461	0,499	0,513	0,515	0,527	0,519
ATSIMO ATSIANANA	0,433	0,436	0,449	0,458	0,463	0,473	0,466
ATSIANANA	0,514	0,512	0,523	0,518	0,510	0,518	0,510
BETSIBOKA	0,459	0,458	0,481	0,481	0,484	0,494	0,486
BOENY	0,455	0,451	0,476	0,476	0,461	0,478	0,470
BONGOLAVA	0,526	0,528	0,539	0,548	0,542	0,545	0,536
DIANA	0,538	0,545	0,565	0,564	0,550	0,573	0,565
HAUTE MATSIATRA	0,515	0,513	0,525	0,527	0,527	0,528	0,520
IHOROMBE	0,317	0,324	0,347	0,344	0,341	0,370	0,363
ITASY	0,573	0,583	0,593	0,591	0,602	0,582	0,573
MELAKY	0,379	0,361	0,412	0,423	0,433	0,459	0,451
MENABE	0,431	0,444	0,459	0,459	0,456	0,475	0,467
SAVA	0,539	0,560	0,579	0,583	0,561	0,577	0,568
SOFIA	0,487	0,490	0,516	0,514	0,509	0,519	0,511
VAKINANKARATRA	0,499	0,511	0,523	0,523	0,526	0,517	0,509
VATOVAVY FITOVINANY	0,465	0,464	0,475	0,479	0,484	0,492	0,484

Evolution de l'Indice de développement Humain ajusté aux inégalités dans les 22 Régions de Madagascar pour la période 2010-2016

Source : INSTAT/nos propres calculs

IDH ajusté aux Inégalités (IDHI)

Régions	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
ALAOTRA MANGORO	0,368	0,373	0,383	0,386	0,383	0,385	0,379
AMORON'I MANIA	0,326	0,332	0,341	0,341	0,341	0,337	0,332
ANALAMANGA	0,409	0,409	0,420	0,423	0,421	0,419	0,425
ANALANJIROFO	0,381	0,390	0,395	0,392	0,386	0,390	0,384
ANDROY	0,296	0,310	0,334	0,351	0,356	0,366	0,360
ANOSY	0,314	0,312	0,343	0,345	0,346	0,349	0,344
ATSIMO ANDREFANA	0,334	0,337	0,364	0,375	0,376	0,385	0,379
ATSIMO ATSIANANANA	0,316	0,318	0,328	0,334	0,338	0,346	0,340
ATSIANANANA	0,375	0,374	0,382	0,378	0,372	0,378	0,373
BETSIBOKA	0,335	0,334	0,351	0,351	0,353	0,361	0,355
BOENY	0,332	0,329	0,347	0,348	0,337	0,349	0,343
BONGOLAVA	0,384	0,386	0,393	0,400	0,396	0,398	0,392
DIANA	0,392	0,398	0,412	0,412	0,401	0,419	0,412
HAUTE MATSIATRA	0,376	0,374	0,383	0,384	0,385	0,385	0,380
IHOROMBE	0,232	0,237	0,253	0,251	0,249	0,270	0,265
ITASY	0,418	0,425	0,433	0,431	0,439	0,425	0,419
MELAKY	0,277	0,263	0,301	0,309	0,316	0,335	0,329
MENABE	0,315	0,324	0,335	0,335	0,333	0,347	0,341
SAVA	0,393	0,409	0,423	0,426	0,410	0,421	0,415
SOFIA	0,356	0,358	0,377	0,375	0,371	0,379	0,373
VAKINANKARATRA	0,364	0,373	0,381	0,382	0,384	0,378	0,372
VATOVAVY FITOVINANY	0,340	0,338	0,347	0,350	0,353	0,359	0,354

Evolution de l'Indice de développement de Genre dans les 22 Régions de Madagascar pour la période 2010-2016

Source : INSTAT/nos propres calculs

Indice de Développement de Genre (IDG)

Régions	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
ALAOTRA MANGORO	0,878	0,883	0,886	0,888	0,886	0,888	0,792
AMORON'I MANIA	0,843	0,848	0,852	0,857	0,854	0,857	0,855
ANALAMANGA	0,907	0,909	0,912	0,914	0,914	0,916	0,915
ANALANJIROFO	0,844	0,846	0,852	0,855	0,852	0,855	0,854
ANDROY	0,956	0,949	0,947	0,942	0,938	0,946	0,944
ANOSY	0,878	0,897	0,900	0,897	0,896	0,902	0,901
ATSIMO ANDREFANA	0,932	0,933	0,935	0,936	0,934	0,943	0,942
ATSIMO ATSIANANANA	0,828	0,828	0,835	0,838	0,838	0,841	0,840
ATSIANANANA	0,883	0,883	0,889	0,892	0,891	0,893	0,892
BETSIBOKA	0,872	0,873	0,878	0,881	0,880	0,883	0,882
BOENY	0,857	0,881	0,884	0,884	0,893	0,892	0,891
BONGOLAVA	0,859	0,863	0,866	0,869	0,869	0,872	0,871
DIANA	0,879	0,913	0,915	0,920	0,914	0,924	0,923
HAUTE MATSIATRA	0,889	0,905	0,909	0,912	0,912	0,916	0,915
IHOROMBE	0,708	0,716	0,737	0,742	0,733	0,749	0,744
ITASY	0,895	0,899	0,901	0,901	0,900	0,901	0,901
MELAKY	0,878	0,870	0,879	0,890	0,889	0,890	0,889
MENABE	0,891	0,899	0,898	0,906	0,902	0,910	0,909
SAVA	0,810	0,846	0,855	0,856	0,848	0,853	0,852
SOFIA	0,807	0,815	0,822	0,824	0,824	0,831	0,830
VAKINANKARATRA	0,835	0,864	0,870	0,870	0,875	0,874	0,873
VATOVAVY FITOVINANY	0,840	0,843	0,848	0,852	0,850	0,856	0,855

Indice de développement Humain ajusté aux inégalités dans les 22 Régions de Madagascar par composante pour l'année 2016

Source : INSTAT/nos propres calculs

Indice de Développement de Genre (IDG)

Régions	Indice de santé ajusté aux inégalités d'espérance de vie	Indice de l'éducation ajusté aux inégalités de l'éducation	Indice de revenu ajusté aux inégalités de revenu	IDHI
ALAOTRA MANGORO	0,531	0,295	0,348	0,379
AMORON'I MANIA	0,422	0,331	0,263	0,332
ANALAMANGA	0,607	0,293	0,433	0,425
ANALANJIROFO	0,531	0,361	0,294	0,384
ANDROY	0,533	0,288	0,305	0,360
ANOSY	0,533	0,226	0,337	0,344
ATSIMO ANDREFANA	0,533	0,283	0,360	0,379
ATSIMO ATSIANANA	0,422	0,309	0,302	0,340
ATSIANANA	0,531	0,287	0,339	0,373
BETSIBOKA	0,544	0,255	0,323	0,355
BOENY	0,544	0,223	0,334	0,343
BONGOLAVA	0,607	0,334	0,296	0,392
DIANA	0,559	0,334	0,376	0,412
HAUTE MATSIATRA	0,422	0,342	0,379	0,380
IHOROMBE	0,422	0,297	0,148	0,265
ITASY	0,607	0,311	0,389	0,419
MELAKY	0,544	0,198	0,332	0,329
MENABE	0,533	0,216	0,345	0,341
SAVA	0,559	0,425	0,300	0,415
SOFIA	0,544	0,390	0,244	0,373
VAKINANKARATRA	0,607	0,270	0,313	0,372
VATOVAVY FITOVINANY	0,422	0,344	0,305	0,354

Indice de développement du genre dans les 22 Régions de Madagascar par composante pour l'année 2016

Source : INSTAT/nos propres calculs

Régions	IDH Femme	IDH Homme	IDG
ALAOTRA MANGORO	0,454	0,573	0,792
AMORON'I MANIA	0,412	0,481	0,855
ANALAMANGA	0,547	0,617	0,887
ANALANJIROFO	0,477	0,558	0,854
ANDROY	0,470	0,498	0,944
ANOSY	0,440	0,488	0,901
ATSIMO ANDREFANA	0,496	0,526	0,942
ATSIMO ATSIANANA	0,419	0,499	0,840
ATSIANANA	0,475	0,532	0,892
BETSIBOKA	0,449	0,509	0,882
BOENY	0,437	0,491	0,891
BONGOLAVA	0,491	0,564	0,871
DIANA	0,535	0,580	0,923
HAUTE MATSIATRA	0,491	0,536	0,915
IHOROMBE	0,297	0,399	0,744
ITASY	0,537	0,596	0,901
MELAKY	0,419	0,471	0,889
MENABE	0,439	0,483	0,909
SAVA	0,515	0,604	0,852
SOFIA	0,454	0,547	0,830
VAKINANKARATRA	0,467	0,535	0,873
VATOVAVY FITOVINANY	0,440	0,515	0,855

L'EVOLUTION DE L'INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN, 1990-2015

Classement selon l'IDH	Pays	Indice de développement humain (IDH)										
		Valeur								Evolution du classement selon l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH	
		1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015		2010-2015	2000-2010
DEVELOPPEMENT HUMAIN TRES ELEVE												
1	Norway	0,849	0,917	0,939	0,941	0,942	0,945	0,948	0,949	0	0,24	0,21
2	Australia	0,866	0,899	0,927	0,930	0,933	0,936	0,937	0,939	1	0,31	0,24
2	Switzerland	0,831	0,888	0,932	0,932	0,934	0,936	0,938	0,939	0	0,49	0,16
4	Germany	0,801	0,860	0,912	0,916	0,919	0,920	0,924	0,926	0	0,59	0,30
5	Denmark	0,799	0,862	0,910	0,922	0,924	0,926	0,923	0,925	2	0,55	0,32
5	Singapore	0,718	0,820	0,911	0,917	0,920	0,922	0,924	0,925	0	1,05	0,30
7	Netherlands	0,830	0,878	0,911	0,921	0,922	0,923	0,923	0,924	-2	0,37	0,29
8	Ireland	0,762	0,857	0,909	0,895	0,902	0,910	0,920	0,923	1	0,60	0,29
9	Iceland	0,797	0,854	0,894	0,901	0,907	0,915	0,919	0,921	7	0,46	0,60
10	Canada	0,849	0,867	0,903	0,907	0,909	0,912	0,919	0,920	1	0,41	0,38
10	United States	0,860	0,884	0,910	0,913	0,915	0,916	0,918	0,920	-3	0,29	0,20
12	Hong Kong, China (SAR)	0,781	0,825	0,898	0,905	0,907	0,913	0,916	0,917	3	0,85	0,42
13	New Zealand	0,818	0,868	0,901	0,904	0,908	0,910	0,913	0,915	0	0,36	0,32
14	Sweden	0,815	0,877	0,901	0,903	0,904	0,906	0,909	0,913	-1	0,28	0,25
15	Liechtenstein	..	0,862	0,904	0,909	0,908	0,912	0,911	0,912	-5	0,48	0,16
16	United Kingdom	0,775	0,866	0,902	0,898	0,899	0,904	0,908	0,909	-4	0,41	0,16
17	Japan	0,814	0,856	0,884	0,889	0,894	0,899	0,902	0,903	1	0,32	0,44
18	Korea (Republic of)	0,731	0,820	0,884	0,889	0,891	0,896	0,899	0,901	0	0,76	0,37
19	Israel	0,785	0,850	0,883	0,889	0,891	0,895	0,898	0,899	2	0,38	0,35
20	Luxembourg	0,782	0,854	0,894	0,892	0,892	0,892	0,896	0,898	-4	0,46	0,11
21	France	0,779	0,849	0,882	0,885	0,887	0,890	0,894	0,897	1	0,39	0,34
22	Belgium	0,805	0,873	0,884	0,886	0,889	0,890	0,895	0,896	-4	0,12	0,27
23	Finland	0,783	0,856	0,878	0,884	0,887	0,890	0,893	0,895	1	0,25	0,37
24	Austria	0,794	0,837	0,880	0,884	0,887	0,892	0,892	0,893	-1	0,50	0,31
25	Slovenia	0,767	0,824	0,876	0,877	0,878	0,888	0,888	0,890	0	0,61	0,33
26	Italy	0,768	0,828	0,872	0,877	0,876	0,877	0,881	0,887	0	0,51	0,34
27	Spain	0,755	0,825	0,867	0,871	0,874	0,877	0,882	0,884	0	0,49	0,40
28	Czech Republic	0,761	0,821	0,861	0,864	0,865	0,871	0,875	0,878	0	0,47	0,39
29	Greece	0,760	0,801	0,860	0,858	0,860	0,862	0,865	0,866	0	0,71	0,14
30	Brunei Darussalam	0,782	0,819	0,846	0,852	0,860	0,863	0,864	0,865	1	0,33	0,43
30	Estonia	0,728	0,781	0,838	0,850	0,856	0,860	0,863	0,865	2	0,70	0,65
32	Andorra	0,819	0,819	0,843	0,850	0,857	0,858	9	..	0,95
33	Cyprus	0,733	0,800	0,847	0,850	0,849	0,850	0,854	0,856	-3	0,58	0,20
33	Malta	0,736	0,783	0,826	0,821	0,828	0,847	0,853	0,856	3	0,53	0,71
33	Qatar	0,754	0,809	0,827	0,837	0,843	0,854	0,855	0,856	2	0,22	0,68
36	Poland	0,712	0,784	0,829	0,834	0,838	0,850	0,852	0,855	-3	0,56	0,62
37	Lithuania	0,731	0,757	0,826	0,830	0,834	0,841	0,846	0,848	-1	0,87	0,53
38	Chile	0,700	0,761	0,820	0,826	0,831	0,841	0,845	0,847	2	0,75	0,65
38	Saudi Arabia	0,698	0,742	0,803	0,818	0,830	0,841	0,845	0,847	9	0,80	1,05
40	Slovakia	0,738	0,763	0,829	0,835	0,838	0,841	0,842	0,845	-7	0,83	0,39
41	Portugal	0,711	0,782	0,818	0,824	0,827	0,837	0,841	0,843	1	0,45	0,59
42	United Arab Emirates	0,726	0,798	0,824	0,826	0,829	0,832	0,836	0,840	-4	0,32	0,38
43	Hungary	0,703	0,769	0,821	0,823	0,824	0,834	0,834	0,836	-4	0,67	0,36
44	Latvia	0,703	0,728	0,810	0,812	0,814	0,822	0,828	0,830	1	1,07	0,49
45	Argentina	0,705	0,771	0,816	0,822	0,823	0,825	0,826	0,827	-2	0,57	0,28
45	Croatia	0,669	0,749	0,808	0,815	0,817	0,820	0,823	0,827	1	0,77	0,47
47	Bahrain	0,745	0,794	0,812	0,812	0,815	0,820	0,823	0,824	-3	0,23	0,29
48	Montenegro	0,792	0,797	0,799	0,803	0,804	0,807	2	..	0,38
49	Russian Federation	0,733	0,720	0,785	0,792	0,799	0,803	0,805	0,804	5	0,87	0,48
50	Romania	0,700	0,708	0,798	0,797	0,794	0,797	0,798	0,802	-2	1,20	0,12
51	Kuwait	0,713	0,786	0,792	0,794	0,796	0,787	0,799	0,800	-1	0,07	0,21

Classement selon l'IDH	Pays	Indice de développement humain (IDH)										
		Valeur								Evolution du classement selon l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH	
		1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015		2010-2015	2000-2010
DEVELOPPEMENT HUMAIN ELEVE												
52	Belarus	..	0,681	0,787	0,793	0,796	0,796	0,798	0,796	1	1,45	0,23
52	Oman	..	0,705	0,797	0,797	0,796	0,796	0,795	0,796	-3	1,25	-0,04
54	Barbados	0,714	0,750	0,780	0,785	0,792	0,793	0,794	0,795	2	0,39	0,37
54	Uruguay	0,692	0,742	0,780	0,784	0,788	0,791	0,794	0,795	2	0,50	0,37
56	Bulgaria	0,700	0,713	0,775	0,778	0,781	0,787	0,792	0,794	3	0,83	0,49
56	Kazakhstan	0,690	0,685	0,766	0,774	0,782	0,789	0,793	0,794	7	1,13	0,72
58	Bahamas	..	0,778	0,788	0,789	0,790	0,789	0,790	0,792	-6	0,13	0,08
59	Malaysia	0,643	0,725	0,774	0,776	0,779	0,783	0,787	0,789	1	0,67	0,39
60	Palau	..	0,741	0,770	0,775	0,779	0,782	0,783	0,788	2	0,38	0,47
60	Panama	0,662	0,721	0,758	0,765	0,773	0,780	0,785	0,788	4	0,50	0,76
62	Antigua and Barbuda	0,782	0,778	0,781	0,782	0,784	0,786	-7	..	0,08
63	Seychelles	..	0,714	0,744	0,755	0,762	0,766	0,781	0,782	11	0,41	1,02
64	Mauritius	0,620	0,673	0,748	0,756	0,765	0,769	0,779	0,781	6	1,05	0,89
65	Trinidad and Tobago	0,670	0,715	0,774	0,772	0,773	0,778	0,779	0,780	-5	0,79	0,16
66	Costa Rica	0,653	0,708	0,752	0,758	0,762	0,768	0,775	0,776	3	0,61	0,64
66	Serbia	0,714	0,709	0,757	0,767	0,766	0,771	0,775	0,776	0	0,65	0,50
68	Cuba	0,676	0,686	0,780	0,778	0,773	0,772	0,772	0,775	-12	1,28	-0,13
69	Iran (Islamic Republic of)	0,572	0,666	0,745	0,755	0,769	0,770	0,774	0,774	3	1,12	0,78
70	Georgia	..	0,673	0,742	0,749	0,755	0,759	0,768	0,769	5	0,99	0,72
71	Turkey	0,576	0,653	0,737	0,750	0,754	0,759	0,764	0,767	9	1,22	0,81
71	Venezuela (Bolivarian Republic of)	0,634	0,672	0,756	0,767	0,770	0,771	0,769	0,767	-4	1,18	0,29
73	Sri Lanka	0,626	0,686	0,746	0,752	0,757	0,760	0,764	0,766	-2	0,84	0,56
74	Saint Kitts and Nevis	0,741	0,746	0,749	0,756	0,762	0,765	2	..	0,64
75	Albania	0,635	0,662	0,738	0,752	0,759	0,761	0,762	0,764	4	1,10	0,70
76	Lebanon	0,758	0,763	0,766	0,763	0,763	0,763	-12	..	0,14
77	Mexico	0,648	0,700	0,745	0,748	0,753	0,754	0,758	0,762	-5	0,63	0,44
78	Azerbaijan	..	0,642	0,741	0,742	0,745	0,752	0,758	0,759	-2	1,43	0,48
79	Brazil	0,611	0,685	0,724	0,730	0,734	0,747	0,754	0,754	7	0,55	0,83
79	Grenada	0,741	0,744	0,745	0,749	0,751	0,754	-3	..	0,33
81	Bosnia and Herzegovina	0,711	0,728	0,735	0,742	0,747	0,750	14	..	1,07
82	The former Yugoslav Republic of Macedonia	0,735	0,739	0,741	0,743	0,746	0,748	0	..	0,35
83	Algeria	0,577	0,644	0,724	0,732	0,737	0,741	0,743	0,745	3	1,18	0,56
84	Armenia	0,634	0,644	0,729	0,732	0,736	0,739	0,741	0,743	1	1,24	0,39
84	Ukraine	0,706	0,673	0,734	0,739	0,744	0,746	0,748	0,743	-1	0,87	0,25
86	Jordan	0,620	0,706	0,737	0,735	0,737	0,737	0,741	0,741	-6	0,43	0,13
87	Peru	0,613	0,677	0,721	0,725	0,731	0,735	0,737	0,740	3	0,63	0,53
87	Thailand	0,574	0,649	0,720	0,729	0,733	0,737	0,738	0,740	4	1,03	0,56
89	Ecuador	0,643	0,670	0,710	0,717	0,725	0,737	0,739	0,739	7	0,58	0,83
90	China	0,499	0,592	0,700	0,703	0,713	0,723	0,734	0,738	11	1,70	1,05
91	Fiji	0,641	0,683	0,709	0,714	0,719	0,727	0,734	0,736	6	0,37	0,75
92	Mongolia	0,579	0,588	0,701	0,712	0,720	0,729	0,733	0,735	8	1,77	0,94
92	Saint Lucia	..	0,684	0,733	0,735	0,734	0,723	0,735	0,735	-8	0,69	0,06
94	Jamaica	0,651	0,680	0,722	0,725	0,727	0,727	0,729	0,730	-6	0,60	0,22
95	Colombia	0,592	0,653	0,700	0,707	0,712	0,720	0,724	0,727	6	0,70	0,76
96	Dominica	..	0,695	0,722	0,722	0,721	0,724	0,724	0,726	-8		

Classement selon l'IDH	Pays	Indice de développement humain (IDH)										
		Valeur								Evolution du classement selon l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH	
		1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015		2010-2015	2000-2010
102	Libya	0,681	0,732	0,756	0,706	0,735	0,730	0,719	0,716	-35	0,32	-1,06
103	Belize	0,648	0,677	0,700	0,702	0,706	0,705	0,706	0,706	-2	0,33	0,19
104	Samoa	0,598	0,645	0,693	0,698	0,700	0,701	0,702	0,704	0	0,72	0,32
105	Maldives	..	0,587	0,663	0,675	0,683	0,693	0,701	0,701	10	1,24	1,11
105	Uzbekistan	..	0,594	0,664	0,673	0,681	0,690	0,697	0,701	6	1,12	1,07
DEVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
107	Moldova (Republic of)	0,652	0,597	0,672	0,679	0,686	0,696	0,701	0,699	0	1,18	0,81
108	Botswana	0,585	0,560	0,678	0,687	0,693	0,697	0,698	0,698	-3	1,93	0,56
109	Gabon	0,620	0,633	0,664	0,669	0,678	0,687	0,694	0,697	5	0,48	0,97
110	Paraguay	0,580	0,624	0,675	0,679	0,679	0,688	0,692	0,693	-4	0,79	0,54
111	Egypt	0,547	0,612	0,671	0,673	0,681	0,686	0,688	0,691	-3	0,93	0,60
111	Turkmenistan	0,665	0,672	0,678	0,683	0,688	0,691	2	..	0,78
113	Indonesia	0,528	0,604	0,662	0,669	0,677	0,682	0,686	0,689	3	0,92	0,78
114	Palestine, State of	0,669	0,674	0,684	0,678	0,678	0,684	-5	..	0,45
115	Viet Nam	0,477	0,576	0,655	0,662	0,668	0,675	0,678	0,683	2	1,29	0,85
116	Philippines	0,586	0,622	0,669	0,666	0,671	0,676	0,679	0,682	-7	0,72	0,39
117	El Salvador	0,529	0,615	0,666	0,670	0,675	0,676	0,678	0,680	-6	0,80	0,41
118	Bolivia (Plurinational State of)	0,535	0,607	0,649	0,655	0,661	0,666	0,671	0,674	0	0,66	0,77
119	South Africa	0,621	0,629	0,638	0,644	0,652	0,660	0,665	0,666	2	0,14	0,89
120	Kyrgyzstan	0,615	0,593	0,632	0,638	0,647	0,656	0,662	0,664	3	0,65	0,98
121	Iraq	0,572	0,607	0,649	0,656	0,659	0,658	0,649	0,649	-3	0,67	0,01
122	Cabo Verde	..	0,562	0,632	0,636	0,643	0,643	0,646	0,648	1	1,19	0,50
123	Morocco	0,458	0,530	0,612	0,623	0,634	0,640	0,645	0,647	4	1,47	1,12
124	Nicaragua	0,495	0,570	0,620	0,625	0,630	0,636	0,642	0,645	2	0,83	0,82
125	Guatemala	0,478	0,546	0,609	0,616	0,611	0,614	0,637	0,640	5	1,09	1,00
125	Namibia	0,578	0,556	0,612	0,619	0,625	0,632	0,637	0,640	2	0,96	0,91
127	Guyana	0,541	0,606	0,624	0,630	0,633	0,636	0,638	0,638	-2	0,29	0,45
127	Micronesia (Federated States of)	..	0,604	0,638	0,640	0,641	0,639	0,637	0,638	-6	0,56	-0,01
129	Tajikistan	0,616	0,535	0,608	0,613	0,617	0,622	0,625	0,627	2	1,28	0,64
130	Honduras	0,507	0,557	0,611	0,614	0,614	0,618	0,623	0,625	-1	0,94	0,45
131	India	0,428	0,494	0,580	0,590	0,599	0,607	0,615	0,624	4	1,62	1,46
132	Bhutan	0,572	0,581	0,589	0,596	0,604	0,607	5	..	1,19
133	Timor-Leste	..	0,470	0,607	0,618	0,620	0,612	0,603	0,605	-1	2,57	-0,03
134	Vanuatu	0,591	0,592	0,591	0,596	0,598	0,597	-1	..	0,20
135	Congo	0,521	0,487	0,558	0,557	0,576	0,581	0,589	0,592	3	1,38	1,20
135	Equatorial Guinea	..	0,527	0,580	0,582	0,586	0,582	0,582	0,592	0	0,96	0,44
137	Kiribati	0,585	0,581	0,589	0,597	0,586	0,588	-3	..	0,10
138	Lao People's Democratic Republic	0,397	0,463	0,542	0,554	0,563	0,573	0,582	0,586	5	1,59	1,59
139	Bangladesh	0,386	0,468	0,545	0,557	0,565	0,570	0,575	0,579	2	1,54	1,21
139	Ghana	0,455	0,485	0,554	0,563	0,570	0,576	0,575	0,579	0	1,34	0,88
139	Zambia	0,398	0,424	0,543	0,554	0,565	0,570	0,576	0,579	3	2,50	1,30
142	Sao Tome and Principe	0,454	0,497	0,546	0,553	0,559	0,562	0,565	0,574	-2	0,94	1,00
143	Cambodia	0,357	0,412	0,533	0,540	0,546	0,553	0,558	0,563	1	2,61	1,09
144	Nepal	0,378	0,446	0,529	0,538	0,545	0,551	0,555	0,558	2	1,73	1,07
145	Myanmar	0,353	0,427	0,526	0,533	0,540	0,547	0,552	0,556	2	2,12	1,10
146	Kenya	0,473	0,447	0,530	0,536	0,541	0,546	0,550	0,555	-1	1,72	0,90
147	Pakistan	0,404	0,450	0,525	0,529	0,538	0,542	0,548	0,550	2	1,55	0,95

Classement selon l'IDH	Pays	Indice de développement humain (IDH)										
		Valeur								Evolution du classement selon l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH	
		1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015		2010-2015	2000-2010
DEVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE												
148	Swaziland	0,548	0,506	0,526	0,534	0,539	0,541	0,541	0,541	-1	0,38	0,57
149	Syrian Arab Republic	0,556	0,589	0,646	0,645	0,635	0,575	0,553	0,536	-29	0,94	-3,68
150	Angola	..	0,391	0,495	0,508	0,523	0,527	0,531	0,533	4	2,38	1,49
151	Tanzania (United Republic of)	0,370	0,391	0,498	0,504	0,513	0,512	0,519	0,531	1	2,45	1,27
152	Nigeria	0,500	0,507	0,514	0,521	0,525	0,527	-1	..	1,08
153	Cameroon	0,444	0,437	0,486	0,496	0,501	0,507	0,514	0,518	5	1,06	1,27
154	Papua New Guinea	0,360	0,422	0,494	0,501	0,506	0,511	0,515	0,516	1	1,57	0,90
154	Zimbabwe	0,499	0,427	0,452	0,464	0,488	0,498	0,507	0,516	15	0,57	2,67
156	Solomon Islands	..	0,442	0,497	0,505	0,509	0,512	0,513	0,515	-3	1,19	0,71
157	Mauritania	0,378	0,444	0,487	0,491	0,501	0,509	0,513	0,513	0	0,94	1,04
158	Madagascar	..	0,456	0,504	0,506	0,508	0,509	0,511	0,512	-8	1,01	0,33
159	Rwanda	0,244	0,332	0,464	0,475	0,485	0,488	0,493	0,498	4	3,39	1,40
160	Comoros	0,479	0,484	0,490	0,497	0,498	0,497	-1	..	0,78
160	Lesotho	0,493	0,443	0,469	0,479	0,484	0,491	0,495	0,497	2	0,56	1,20
162	Senegal	0,367	0,381	0,455	0,463	0,474	0,483	0,491	0,494	4	1,80	1,65
163	Haiti	0,408	0,443	0,470	0,477	0,483	0,487	0,490	0,493	-2	0,60	0,96
163	Uganda	0,309	0,396	0,477	0,477	0,478	0,483	0,488	0,493	-3	1,88	0,66
165	Sudan	0,331	0,399	0,463	0,468	0,478	0,485	0,488	0,490	-1	1,49	1,15
166	Togo	0,404	0,426	0,457	0,464	0,470	0,475	0,484	0,487	-1	0,69	1,32
167	Benin	0,345	0,395	0,454	0,458	0,466	0,475	0,481	0,485	0	1,40	1,32
168	Yemen	0,405	0,444	0,493	0,494	0,498	0,500	0,499	0,482	-12	1,06	-0,44
169	Afghanistan	0,295	0,340	0,454	0,463	0,470	0,476	0,479	0,479	-2	2,95	1,08
170	Malawi	0,325	0,387	0,444	0,454	0,459	0,466	0,473	0,476	1	1,40	1,38
171	Côte d'Ivoire	0,389	0,395	0,441	0,444	0,452	0,459	0,466	0,474	1	1,11	1,43
172	Djibouti	..	0,363	0,451	0,460	0,464	0,467	0,470	0,473	-2	2,19	0,98
173	Gambia	0,330	0,384	0,441	0,440	0,445	0,449	0,450	0,452	-1	1,40	0,46
174	Ethiopia	..	0,283	0,411	0,422	0,427	0,435	0,441	0,448	1	3,79	1,71
175	Mali	0,222	0,297	0,404	0,411	0,421	0,430	0,438	0,442	4	3,14	1,82
176	Congo (Democratic Republic of the)	0,356	0,331	0,398	0,407	0,412	0,419	0,425	0,435	4	1,89	1,79
177	Liberia	..	0,386	0,406	0,416	0,419	0,425	0,427	0,427	0	0,51	1,00
178	Guinea-Bissau	0,410	0,416	0,415	0,419	0,421	0,424	-2	..	0,67
179	Eritrea	0,405	0,410	0,414	0,416	0,418	0,420	-1	..	0,74
179	Sierra Leone	0,272	0,302	0,392	0,401	0,413	0,426	0,431	0,420	3	2,65	1,39
181	Mozambique	0,209	0,298	0,397	0,400	0,405	0,409	0,414	0,418	0	2,90	1,03
181	South Sudan	0,429	0,419	0,417	0,421	0,421	0,418	-7	..	-0,49
183	Guinea	0,271	0,322	0,385	0,396	0,406	0,412	0,414	0,414	0	1,80	1,45
184	Burundi	0,270	0,268	0,385	0,393	0,398	0,404	0,406	0,404	-1	3,67	0,97
185	Burkina Faso	0,377	0,384	0,391	0,398	0,399	0,402	0	..	1,27
186	Chad	..	0,300	0,370	0,381	0,387	0,390	0,394	0,396	0	2,13	1,37
187	Niger	0,212	0,255	0,323								

Pays	Indice de développement humain (IDH)										
	Valeur								Evolution du classement selon l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH	
	1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015		2010-2015	2000-2010
Pays en développement	0,514	0,569	0,640	0,646	0,653	0,659	0,665	0,668	—	1,18	0,85
Régions											
Afrique subsaharienne	0,399	0,421	0,497	0,504	0,510	0,515	0,520	0,523	—	1,67	1,04
Asie du Sud	0,438	0,502	0,583	0,592	0,601	0,607	0,614	0,621	—	1,51	1,25
Asie de l'Est et Pacifique	0,516	0,595	0,688	0,692	0,700	0,709	0,717	0,720	—	1,45	0,92
Etats Arabe	0,556	0,611	0,672	0,677	0,684	0,685	0,686	0,687	—	0,95	0,45
Amérique Latine et Caraïbe	0,626	0,685	0,730	0,735	0,739	0,745	0,750	0,751	—	0,63	0,58
Europe et Asie Centrale	0,652	0,667	0,732	0,741	0,745	0,750	0,754	0,756	—	0,95	0,63
Pays les moins avancés	0,347	0,399	0,481	0,489	0,495	0,500	0,504	0,508	—	1,90	1,08
Petit Etats insulaires en développement	0,570	0,604	0,656	0,658	0,661	0,663	0,665	0,667	—	0,83	0,33
Organisation de coopération et de développement économique	0,785	0,835	0,872	0,876	0,879	0,882	0,885	0,887	—	0,44	0,33
Monde	0,597	0,641	0,696	0,701	0,706	0,710	0,715	0,717	—	0,82	0,61

NOTES

A une valeur positive indique une amélioration du classement.

DÉFINITIONS

Indice de développement humain (IDH) : un indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le calcul de l'IDH est expliqué dans la Fiche technique n°1

sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2016_technical_notes.pdf.

Croissance annuelle moyenne de l'IDH : une croissance annualisée régulière de l'IDH sur une période donnée, qui correspond au taux de croissance annuel moyen.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Au service
des peuples
et des nations